ANNONCES.

Première insertion, 7 centins par ligne; chaque insertion subséquente, 2 centins par ligne. Le carré de 20 lignes, $40 pour l'année et $25 pour six mois le demi-carré de 10 lignes, $25 pour l'année et $15 pour six mois, avec le privilège d'un changement mensuel. Adresses professionnelles n'excédant pas 8 lignes, $10 pour l'année, $6 pour six mois et $2 pour un mois.

☞ Toute annonce envoyée sans être accompagnée d'un ordre mentionnant le nombre d'insertions sera publiée pendant six mois.

LE PAYS

BUREAUX : 51, Grande Rue Saint-Jacques

ABONNEMENTS.

EDITION QUOTIDIENNE—Au Canada, un an, $6; six mois, $3.

EDITION HEBDOMADAIRE—Au Canada, un an, $2; six mois, $1.

Pour les Etats-Unis et l'Europe, le prix ordinaire, plus les frais de port.

☞ Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois. On ne reçoit pas d'abonnement pour moins de six mois. Les frais de poste sont à la charge de l'abonné. On adresse les lettres et communications au GERANT du *Pays*, No. 51, Grande rue Saint-Jacques.

VOL. XVII — MONTREAL, MARDI, 2 FEVRIER 1869. — No. 70

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE, 1864

Dans l'affaire de

JOSEPH HILAIRE PRIMEAU, de St. Jean Chrysostôme, Comté de Chateauguay et District de Beauharnois, Province de Québec, commerçant,

FAILLI.

LES créanciers du failli susdit sont notifiés qu'il a fait une cession de ses biens et effets au soussigné, à qui ils sont requis de présenter leurs réclamations, dûment attestées, avec les pièces justificatives, sous le délai de deux mois de cette date.

JOHN WHYTE,
Syndic officiel.

Montréal, 20 janvier 1869. bs—59

CANADA.
PROVINCE DE QUEBEC, }
District de Montréal. }

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE 1864.

DANS LA COUR SUPERIEURE.

Dans l'affaire de

JOHN STEPHEN, de la Cité de Montréal, négociant, FAILLI.

LE VINGT-SEPTIÈME jour de FÉVRIER, mil huit cent soixante et neuf, à DIX heures de avant-midi, ou aussitôt que Conseil pourra être entendu, le soussigné demandera à la dite Cour sa décharge en vertu du dite acte.

Montréal, 14 décembre 1868.

JOHN STEPHEN,
Par PERKINS ET RAMSAY,
Ses procureurs *ad litem*.

33—Jdbps.

Acte concernant la Faillite 1864

PROVINCE DE QUEBEC, }
District de Montréal, }

COUR SUPERIEURE.

DANS L'AFFAIRE DE

L. PELLETIER & CIE., FAILLIS.

Les Soussignés ont déposé au Greffe de cette Cour un acte de Décharge exécuté par leurs Créanciers, et le vingt-deuxième jour de Mars prochain, ils s'adresseront à la dite Cour pour en obtenir la ratification.

LOUIS PELLETIER,

ayant fait commerce seul sous la raison sociale de L. Pelletier & Cie.

LOUIS PELLETIER & NAPOLEON PICARD,
ayant fait commerce ensemble sous la raison sociale de L. Pelletier & Cie.

par JETTÉ & ARCHAMBAULT,
leurs procureurs *ad litem*.

Montréal, 13 jan. 1869. bm—57

Acte concernant la Faillite 1864

Dans l'affaire de

CATHERINE MORGAN, commerçante, de Montréal,

FAILLIE.

Les créanciers de la faillie sont notifiés de s'assembler au bureau du soussigné, Bâtisse de la Bourse, Rue St. Sacrement, en la Cité de Montréal, MERCREDI, le DIX-SEPTIÈME jour de FÉVRIER prochain, à TROIS heures P. M., pour l'examen public de l'insolvable et pour l'arrangement des affaires de la succession en général.

JOHN WHYTE,
Syndic officiel.

Montréal, 29 janv. 1869. bs—67

Acte Concernant la Faillite 1864

PROVINCE DE QUEBEC, }
District de Montréal, }

COUR SUPERIEURE.

DANS L'AFFAIRE DE

JOSEPH G. TRANCHEMONTAGNE, *FAILLI.*

Le VINGT-DEUXIÈME jour de MARS prochain, le soussigné demandera à la Cour Supérieure, pour le District de Montréal, sa décharge, en vertu du dit acte.

JOSEPH G. TRANCHEMONTAGNE,
Par JETTÉ ET ARCHAMBAULT,
Ses procureurs *ad litem*.

57—bm — Montréal, 13 janv. 1869. 57—bm

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE, 1864.

DANS L'AFFAIRE DE

WILLIAM P. GILL ET CIE., de Montréal, Encanteurs, par Samuel McAmy Blair, un des membres de la dite société, et aussi individuellement,

FAILLIS.

Les créanciers des faillis susdits sont notifiés qu'ils ont fait une cession de leurs biens et effets au soussigné, à qui ils sont requis de présenter leurs réclamations dûment attestées, avec les pièces justificatives, sous le délai de deux mois de cette date.

JOHN WHYTE,
Syndic officiel.

Montréal, 21 janv. 1869. bs—62

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE, 1864.

DANS L'AFFAIRE DE

JOSEPH PRÉPONTAINE, de Belœil,

FAILLI.

Le soussigné a été nommé Syndic dans cette affaire et désire que les réclamations soient filées sous deux mois de cette date.

A. B. STEWART,
Syndic.

27 jan. bs—65

Acte concernant la Faillite, 1864.

PROVINCE DE QUÉBEC, }
District de Montréal. }

COUR SUPERIEURE.

DANS L'AFFAIRE DE

PAUL BENJAMIN GAUTHIER, *FAILLI.*

Le VINGT-SEPTIÈME jour de MARS prochain, le soussigné s'adressera à la dite Cour pour en obtenir sa décharge en vertu du dit acte.

PAUL BENJAMIN GAUTHIER,
Par JETTÉ ET ARCHAMBAULT,
Ses procureurs *ad litem*.

Montréal, 14 janvier 1869 bm—57

Acte concernant la Faillite 1864

DANS L'AFFAIRE DE

BASILIDE ROY, de St. Stanislas de Batiscan, Province de Québec, FAILLI.

Une troisième feuille de dividende a été préparée sujette à objection jusqu'au VINGT-QUATRIÈME jour de FEVRIER prochain.

JOHN WHYTE,
Syndic Officiel.

Montréal, 29 janv. 1869. bs—67

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE 1864

Dans l'affaire de

McINTOSH ET FILS, de Montréal, Province de Québec, FAILLIS.

Une première et dernière feuille de dividende a été préparée, sujette à objection jusqu'au DIX-NEUVIEME jour de FÉVRIER prochain.

JOHN WHYTE,
Syndic Officiel.

Montréal, 25 janvier 1869. bs—61

Acte concernant la Faillite, 1864.

DANS L'AFFAIRE DE

B. GLOBENSKY et al., de Montréal, FAILLIS.

Une première et dernière feuille de dividende sur meubles a été préparée sujette à objection jusqu'au neuvième jour de Février prochain.

T. SAUVAGEAU,
Syndic officiel.

Montréal. 20 jan. bs—59

Acte concernant la Faillite, 1864 ET SES AMENDEMENTS.

DANS L'AFFAIRE DE

DAME REBECCA SARAH BEERS, Marchande Publique, femme de GEORGE WILSON, de la Cité et du District de Montréal, faisant affaires sous les nom et raison de WILSON ET CIE., *FAILLIS.*

Les créanciers de la faillie ci-dessus nommée sont notifiés par les présentes qu'elle a déposé à mon bureau un acte de Composition et de Décharge représenté comme ayant été exécuté par la majorité de ses créanciers, formant les trois quarts de la valeur de ses dettes, sujet à être supputé en établissant cette proportion; et dans le cas où il n'y aurait pas d'opposition au dit acte de Composition et de Décharge dans les six jours juridiques après la dernière publication de cet avis, qui aura lieu VENDREDI, le CINQUIÈME jour de FÉVRIER prochain, le syndic soussigné agira en vertu de l'acte susdit de Composition et de Décharge, d'après ses conditions.

A. B. STEWART,
Syndic.

Montréal, 22 janv. 1869. bs—62

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE 1864.

Dans l'affaire de

JOHNSON & STANTON, FAILLIS.

et

JOHN WHYTE, SYNDIC.

Je, le soussigné syndic, ai préparé mon compte final dans l'affaire ci-dessus, lequel compte peut être examiné à mon bureau, et MARDI, le SEIZIÈME jour de FÉVRIER prochain, je demanderai à un des Juges de la Cour Supérieure, dans et pour le District de Bedford, au Palais de Justice, près de Nelsonville, ma décharge comme syndic dans la faillite susdite.

JOHN WHYTE,
Syndic Officiel.

Montréal, 28 jan. 1869. bs—66

Acte concernant la Faillite 1864.

Dans l'affaire de

JAMES HARVEY SMITH, FAILLI.

et

JOHN WHYTE, SYNDIC.

Je, le syndic soussigné, ai préparé mon compte final dans l'affaire ci-dessus, lequel compte peut être examiné à mon bureau, et MARDI, le SEIZIÈME jour de FÉVRIER prochain, je demanderai à un des Juges de la Cour Supérieure dans et pour le District de Bedford, au Palais de Justice, près de Nelsonville, ma décharge dans la faillite susdite.

JOHN WHYTE,
Syndic Officiel.

Montréal, 28 Jan. 1869. bs—66

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE 1864.

Dans l'affaire de

JOSEPH BOLDUC dit GERMAIN, FAILLI.

et

JOHN WHYTE, SYNDIC.

Je, le syndic soussigné, ai préparé mon compte final dans l'affaire ci-dessus, lequel compte peut être examiné à mon bureau, et MARDI, le SEIZIÈME jour de FÉVRIER prochain, je demanderai à un des Juges de la Cour Supérieure dans et pour le District de Joliette, au Palais de Justice à Joliette, ma décharge comme syndic dans la faillite susdite.

JOHN WHYTE,
Syndic Officiel.

Montréal, 28 Jan. 1869. bs—66

Acte concernant la Faillite, 1864 ET SES AMENDEMENTS.

DANS L'AFFAIRE DE

WILLIAM HILTON, DAVID BROWN ET THOMAS WATSON, de la Cité et District de Montréal, commerçants, in dividuellemen et les dits William Hilton, David Brown et Thomas Watson, comme co-associés, faisant affaires ensemble comme tels à Montréal, sous les nom et raison de William Hilton et Compagnie, et les dits David Brown et Thomas Wilson, comme co-associés faisant affaires ensemble comme tels sous les nom et raison de Brown et Watson,

FAILLIS.

☞ Sur requisition de cinq des créanciers de la succession individuelle de Thomas Watson, un des Faillis ci-dessus, je convoque par les présentes une assemblée de créanciers qui se tiendra à mon bureau, à la Bourse, en la ville de Montréal, LUNDI, le QUINZIÈME jour de FÉVRIER prochain, à TROIS heures, P. M., pour prendre en considération la position actuelle de la succession privée du dit Thomas Watson, et pour le règlement des affaires de la succession en général.

A. B. STEWART,
Syndic.

30 jan. 1869. bs—68

Acte concernant la faillite, 1864

DANS L'AFFAIRE DE

DAME CARRIE MARIAN FRINCK, de la Cité de Montréal, épouse de Joseph D. Jones, de Montréal susdit, gentilhomme, dûment séparée de son dit mari quand aux biens, et Harrie E. Sanford, de la dite Cité de Montréal, changeurs et commerçants, et co-associés faisant affaires ci-dessus comme tels sous les nom et raison de Jones et Sanford, et le dit Joseph D. Jones autorisant sa dite épouse.

FAILLIS.

Une feuille de dividende a été préparée, sujette à objection, jusqu'à SAMEDI, le VINGTIÈME jour de FÉVRIER 1869.

T. S. BROWN,
Syndic Officiel.

28 janv. 1869 bs—69

Acte concernant la faillite, 1864

Dans l'Affaire de

LOUIS CHS. COUVRETTE, de Lachine, Province de Québec, Expéditionnaire, (Forwarder,)

FAILLI

LES créanciers du dit failli sont notifiés qu'il a fait une cession de ses biens et effets au soussigné, à qui ils sont requis de présenter leurs réclamations, dûment attestées, avec les pièces justificatives, sous le délai de deux mois de cette date.

JOHN WHYTE,
Syndic Officiel.

Montréal, 28 Janvier 1869 bs—66

Acte concernant la Faillite, 1864 ET SES AMENDEMENTS.

DANS L'AFFAIRE DE

WILLIAM HILTON, DAVID BROWN ET THOMAS WATSON, de la Cité et District de Montréal, commerçants, individuellement, et les dits William Hilton, David Brown et Thomas Watson, comme co-associés, faisant affaires ensemble comme tels à Montréal, sous les nom et raison de William Hilton et Compagnie, et les dits David Brown et Thomas Watson, comme co-associés et faisant affaires ensemble comme tels sous les nom et raison de Brown et Watson,

FAILLIS.

Les créanciers des faillis ci-dessus nommés sont notifiés par les présentes que David Brown, l'un des faillis ci-dessus, a déposé à mon bureau un acte de Composition et de Décharge représenté comme ayant été exécuté par une majorité de ses créanciers formant les trois quarts de la valeur de ses dettes, sujet à être supputé en établissant cette proportion; et dans le cas où il n'y aurait pas d'opposition au dit acte de Composition et de Décharge dans les six jours juridiques après la dernière publication de cet avis, qui aura lieu VENDREDI, le DOUZIÈME jour de FÉVRIER prochain, le syndic soussigné agira en vertu de l'acte susdit de Composition et de Décharge, d'après ses conditions.

A. B. STEWART,
Syndic.

Montréal, 29 Janvier 1869. bs—68

LIVRES de seconde main achetés à un PRIX raisonnable, consistant en histoires, voyages, dictionnaires, littérature générale, tableaux et nouveaux romans, ouvrages de droit et de médecine, etc., etc.

MICHAEL HEALY,
No. 493, Rue Craig,
Seconde porte de la Rue St. Dominique
22 janv. 1869 am—61

TRANSPORT DES MALLES.

BUREAU DE POSTE, Montréal, 19 Janvier 1869

Distribuées A. M.	Distribuées P. M.	MALLES.	Levées. A.M	Levées. P.M
		ONTARIO.		
8&11½	.....	Ottawa, p. chemin de fer(a)	8.0	7.00
8&11½	.....	Province d'Ontario.....(a)		7.00
.....	5.15	Rivière Ottawa p. vapeur.		.....
		QUEBEC.		
		Chemin de fer Arthabaska et Trois-Rivières.....	.....	7.00
8.00	.....	Do Caug. et Hemmingford.....	.....	1.30
11.00	.....	Chemin de fer Montréal, Sherbrooke et I. Pond..	6.00	1 & 7
8.00	2.00	Cité de Québec p. chemin de fer et à PEst.....	.....	7.00
8.00	.....	Cité de Québec p. vapeur	.....	4.15
8.00	.....	Chemin de fer Richmond et Québec.....	.....	7.00
8.00	.....	Do St. Jean et Rouse's Pt.	.....	3.30
10.00	.....	Shefford et la Jonction du chemin de fer Vt.....	.....	3.30
10.00	.....	MALLES LOCALES.		
9.30	....	Beauharnois.....	7.00	....
	.....	Chambly (aussi à 4.30 et St Césaire.....	.....	2.0
11.00	.....	Contrecœur, Varennes et Verchères.....	.....	2.0.
11.00	.....	Côte St. Paul et Tanneries Ouest.....	10.30	....
10.00	.....	Huntingdon.....	7.00	1.30
11.00	5.15	Lachine.....	7.00	1.30
9.30	5.15	Laprairie et St. Lambert.....	.....	2.3
10.00	.....	Longueil.....	6.00	2.0
11.00	.....	New Glasgow, Sault au Récollet et Terrebonne.....	7.00	....
.....	5.15	Pointe St. Charles.....	8.30	5.0.
8.30	5.00	St. Eustache, St. Laurent et St. Martin.....	7.00	.....
8.00	.....	St. Jérôme, Ste Rose et Ste Thérèse.....	7.00	.....
.....	2.45	St. Jean et Station St. Armand	8.00	3.30
8&10	.....	Trois-Rivières par la Rive Nord.....	.....	1.30
8.00	.....	PROV. MARITIMES.		
.....	.....	N. Brunswick et Isle P. E.	.....	7.00
.....	.....	N.-Ecosse, Mercredi et Samedi par le *Carlotta* de Portland à Halifax.....	.....	7.00
.....	.....	Do do—Mardi, Jeudi et Samedi par le vapeur de Portland à St. Jean N. B. (Chaque malle pour Halifax, d'où se fait l'expédition à l'arrivée des vapeurs de New-York, comprend celle de T.-Neuve.	.....	7.00
		ETATS-UNIS.		
8&10	.....	Albany, Boston, Buffalo, Burlington, N.-York, &c.	..	3.30
8&10	.....	I. Pond & Portland.....	..	1 & 7
8&11½	.....	Etats de l'Ouest.....	8.00	7
		INDES OCCIDENTALES.		
		Lettres, &c, payées d'avance *vid* New-York, sont expédiées chaque jour à New York d'où partent les autres malles.	.....	3.30
		Pour Havane et Indes Occidentales, *vid* Havane, tous les Jeudis P. M.	.....	
		Pour St. Thomas, les Indes Occidentales et Brézil, le 23ème jour de chaque mois.		
		GRANDE BRETAGNE.		
		Par la Ligne Canadienne, Vendredi.....	.....	7.00
		Par do Cunard : *vid* N.-Y., Lundi.....	.....	3.30
		Par Brême (si l'adresse le comporte) *vid* N.-Y.....Mardi.....	.....	3.30

a) Les sacs de la malle pour les chars pour Ontario sont ouverts de 8.55 a.m. à 8.15 p.m.
Do do pour I.P.R ouverts jusqu'à 1.40 p.m.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles.
Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à 10.30 A.M., 1.15, 5.45 et 9.00 P.M. Le Dimanche à 9.00 P.M.

MEDICAMENTS DE GRIMAULT et Cie

Pharmaciens de S. A. I. le Prince Napoléon
RUE DE LA FEUILLADE, A PARIS.

Parmi les médicaments offerts au public depuis quelques années, aucun n'a joui d'un aussi bon accueil et mérité l'approbation générale des médecins, que ceux de la Maison Grimault et Cie; c'est la meilleure preuve de leur bonne composition et de leur mode de préparation qui assurent la plus grande efficacité aux substances qui les composent, ainsi que leur conservation inaltérable.

Parmi ces préparations on doit citer :

PHOSPHATE DE FER LIQUIDE DU DR. LERAS,

Il renferme dans sa composition les éléments constitutifs des os et du sang; c'est le plus rationnel des ferrugineux. Il convient aux jeunes filles les plus délicates dont le développement est tardif; et comme sa principale action est de restituer au sang appauvri le fer qui lui manque, et aux os, le phosphate qui fait leur base, il est conseillé aux personnes débiles, soit que cette débilité provienne de maladie ou de quelque autre motif. Il s'emploie toujours avec des résultats surprenants.

SIROP D'HYPOPHOSPHITE DE CHAUX.

Excellent remède pour toutes les affections de la poitrine; il calme la toux, fait cesser les sueurs nocturnes et rétablit les forces du malade. Notre sirop est le seul qui, depuis l'année 1857, a toujours donné des résultats sérieux.

SIROP DE RAIFORT IODE.

Considéré comme le meilleur succédané de l'huile de foie de morue. Il résulte d'expériences faites dans les principaux hôpitaux de Paris que ce sirop a toujours donné des résultats supérieurs à ceux de cette huile si répugnante aux malades.

Il n'existe pas d'enfants lymphathiques sujets à l'engorgement des glandes ou aux autres inconvénients d'une faiblesse de constitution, qui n'aient employé ce sirop sans en éprouver les meilleurs résultats.

GUARANA OU PAULLINIA.

Substance végétale entièrement inoffensive qui guérit immédiatement les *migraines, maux d'têtes, névralgies*, ainsi que les diarrhées chroniques rebelles ou cholériformes. La boîte qui contient 12 paquets coûte 50 pour cent meilleur marché que tout autre.

PASTILLES DIGESTIVES

De Lactate de Soude et de Magnésie de Burin du Buisson,

Pharmacien, lauréat de l'Académie impériale de Médecine de Paris.

Cet excellent médicament est prescrit par l'élite des médecins en France, contre : *Gastrites, Gastralgies, Digestions longues, laborieuses ou douloureuses, les renvois de gaz, le gonflement de l'estomac et des intestins, les vomissements après les repas, le manque d'appétit, l'amaigrissement, la jaunisse, les maladies du foie et des vers.*

PILULES D'IODURE DE FER ET DE MANGANÈSE DE BURIN DU BUISSON.

Approuvées par l'Académie de Médecine de Paris.

Grâce à l'adjonction du manganèse, ces pilules sont considérées par tous les médecins comme supérieures aux pilules de proto-iodure de fer simple. Elles sont complètement inaltérables, recouvertes d'une couche balsamique résineuse très-légère et jouissent des propriétés spéciales de l'iode, du fer et du manganèse.

C'est à ces différents titres qu'elles constituent un médicament par excellence dans les affections *lymphatiques, scrofuleuses*, et celles dites *tuberculeuses* et *syphilitiques*.

Les *pâles couleurs, l'appauvrissement du sang, l'irrégularité de la menstruation, l'anémie*, cèdent rapidement à leur emploi, et MM. les médecins sont certains d'y trouver une médication énergique, pour fortifier les tempéraments faibles et combaure la phthisie.

POUDRE FERRO-MANGANIQUE DE BURIN DU BUISSON

Approuvée par l'Académie de Médecine de Paris.

Il suffit d'une petite quantité de cette poudre dans un verre d'eau pour obtenir instantanément une eau minérale ferrugineuse, gazeuse, très-agréable, qui se boit aux repas, pure ou mélangée avec le vin. Elle est d'une efficacité constante contre les *pâles couleurs, maux d'estomac, pertes blanches, menstruations difficiles, appauvrissement du sang*, et convient surtout aux personnes qui ne peuvent digérer les préparations ordinaires du fer. Elle a sur toutes les autres l'immense avantage de ne pas provoquer de constipation et de contenir du manganèse que les plus savants médecins de France considèrent comme indispensable au traitement par les ferrugineux.

ÉLIXIR ET VIN DIGESTIF DE PEPSINE.

La pepsine est une des plus récentes découvertes scientifiques dans la theurapeutique. Agissant principalement sur les organes de la digestion, elle possède la propriété de faire digérer pour ainsi dire sans le secours de l'estomac. Elle fait ainsi cesser les inconvénients d'une mauvaise digestion, et même disparaître les vomissements des dames enceintes.

SIROP SÈVE DE PIN DE LAGASSE,

Pharmacien à Bordeaux.

Il possède toutes les propriétés balsamiques et résineuses du pin maritime; il s'emploie avec succès dans les *maladies de poitrine, rhumes, bronchites catarrhes, asthmes, grippe, coqueluche*, et les *affectio des voies respiratoires*.

PASTILLES PECTORALES AU SUC DE LAITUE ET LAURIER-CERISE.

Bonbon délicieux et agréable à la vue, contenant les deux principes les plus calmants de la matière médicale, employé avec succès contre la *toux*, la *grippe*, les *bronchites*, la *coqueluche*, etc.

INJECTION ET CAPSULES VEGETALES AU MATICO.

Composées avec l'essence obtenue de la plante de ce nom, elles ont toujours été employées dans les maladies secrètes, avec le plus brillant succès. Elles unissent à une grande efficacité, l'avantage de n'occasionner dans leur emploi aucun des inconvénients des anciens remèdes à base de capuho, cubèbe, etc.

Chacun de ces médicaments est accompagné d'une instruction qui explique dans les moindres détails la manière de s'en servir. Chaque flacon porte en outre la signature des inventeurs: car on ne saurait trop mettre le public en garde contre la contrefaçon.

Dépôt à Québec, chez MM. JOHN MUSSON & CIE; Montréal, chez MM. DEVINS & BOLTON.

11 février 1868 af—aa—12

JAMES C. GORDON

A CONSTAMMENT EN MAINS

MORUE FRAICHE,
HADDOCK FRAIS,
FINNAN HADDIES,
MORUE VERTE,
MORUE DE TABLE,
SAUMON MARINE,
SAUMON CONSERVE,
HARRENGS SOUFFLES,
HARRENGS SAUMONES.

Le tout aux prix de la vente en gros.

No. 31, Rue St. Nicholas,
MONTREAL.

28 janv. 68—66

"Magna est Veritas et Prœvalebit."

"La verite est grande et elle prevandra."

AMERS D'HOSTETTER, AMERS DE MISHLER, AMERS DE RICHARDSON, AMERS DES PLANTATIONS, etc.

Jamais les spiritueux distillés ou l'alcohol étendu n'ont été présentés au public sous une forme plus propre à créer des habitudes d'ivrogne et un final et fatal esclavage de la bouteille que celle suggérée par la tête de cette annonce. Ces compositions ne sont rien moins que du whiskey ou du rum déguisés par l'introduction de quelques écorces amers, bois et racines dont un homme ayant quelques notions de botanique pourrait charger une charette dans presque tous les bois de notre pays. *** Ces manufacturiers d'amers font des fortunes par la vente de whiskey chargé d'amers et la crédulité et la confiance de milliers de personnes dont les systèmes nerveux demandent des stimulants ou des narcotiques, et qui ont trop de délicatesse envers le sentiment public et trop de conscience pour boire du whiskey pur dans une auberge. Dans un prochain numéro de l'*Advocate* je me propose de démasquer d'une manière rigoureuse l'hypocrisie flatteuse, la philantropie fausse et la sympathie affectée pour l'humanité souffrante qui servent si bien à dorer cette vente de whiskey coloré. En même temps, que tous les amis de tempérance, les patriotes et les philantropes se mettent en garde contre le whiskey déguisé comme une médecine.—CHARLES JEWETT.

COPIE.—Laboratoire du Département de l'Agriculture, Washington, 28 déc. 1868 :

"Les Amers au Vin" de M. A. M. F. Gianelli, de Montréal, éprouvés dans ce laboratoire, ont donné les résultats suivants : "Amers Royaux Italiens" (2 bouteilles examinées), pesanteur spécifique, 1.0069.

Au moyen de plusieurs résultats.

Acohol (par la pesanteur)	15.2-00	par cent.
Sucre (canne)	3.37	do
do (fruit)	63	do

L'extraction était abondante et contenait plusieurs odeurs aromatiques. Après l'avoir évaporé, précipité plusieurs fois avec les réactifs ordinaires, elle a produit une substance ayant la réaction de "l'ouinquina" de Faure. On pouvait séparer l'acide tartarique en quantité remarquable et la remarquer facilement.

Une solution de nitrate d'argent n'a pas été réduite par le liquide ("Amers"), et il n'y avait aucune apparence de l'huile "Fusel."

Cette analyse prouve que le principe éthéré du vin (Oanthine) se trouve en quantité considérable, et que l'acide propre du vin de Xérès s'y trouve aussi, et que l'on ne peut découvrir aucune trace de l'huile "Fusel."

D'après tous ces réactifs, ils est évident que l'on s'est servi de vin pour fabriquer les "Amers Italiens de Vin" et que l'on ne s'est pas servi de whiskey.

La plus grande partie de l'alcohol trouvé appartenait certainement au vin qui se trouvait dans les amers, et non au whisky.

(Signé,) THOMAS ANTISELL, M.D.,
Premier Chimiste du Département de l'Agriculture des Etats-Unis.

New-York.

CHER MONSIEUR,—Me relevant d'une longue et grave maladie, je reçus une bouteille de votre "Tonico Reale" et son usage m'a causé beaucoup de bien, vu que je m'aperçois que mon appétit et ma digestion se sont améliorés, je m'empresse pas à le recommander comme un des meilleurs et des plus agréables toniques dont je me sois jamais servi.

WILLIAM ARNOLD,
A. B. Trinity College, Dublin; M. R. C. S., Londres; M.D., New-York, Licencié du Collége Royal de la Havane.

A. M. F. GIANELLI, Eer.,
25a rue Est, No. 29, New-York.

CHER MONSIEUR,—J'ai essayé avec soin le "Tonico Reale" et j'ai le plaisir de vous informer que c'est le tonique le plus agréable et le meilleur que j'ai jamais employé dans ma pratique. Je le trouve le plus particulièrement adapté aux femmes et aux enfants affaiblis par les diverses maladies auxquelles ils sont sujets. Si vous me faites la faveur de m'informer, par lettre, où je puis me procurer cet amer pour mes patients, je ferai tout mon possible pour le recommander. Ordinairement les amers qui se vendent sont trop amers et renferment trop d'*Acohol*, et par conséquent deviennent nuisibles.

Votre "Tonico Reale" me semble être le tonique que nous avons cherché longtemps, mais que nous n'avons jamais trouvé jusqu'à ce que le Prof. Verri, M. D., de Padoue, en ait doté le monde médical.

Respectueusement, etc.,
W. FREE. HOLCOMB, M. D.
Professeur de Chirurgie auriculaire et Ophtalmique au Collége de Médecine de N. Y., et Chirurgien de l'Hôpital Ophtalmique et du Dispensaire Demuli.

A. M. F. GIANELLI, Eer.

CHER MONSIEUR,—Après un long et minutieux essai, j'ai beaucoup de plaisir à recommander vos Amers Royaux. C'est un excellent stimulant et tonique qui aide à la digestion et donne du ton aux organes de la digestion. Je crois, d'après la note que vous m'avez remise, des ingrédients qui entrent dans sa composition, que c'est une combinaison admirable, un tonique agréable, utile et sûr.

Votre dévoué,
R. P. COOKE, M.D., New York.

M. GIANELLI,
31, rue Temple, Boston.

MON CHER MONSIEUR,—Je m'empresse d'accuser réception d'un échantillon de votre "Royal Italian Bitters" reçu en cadeau de vous m'informant de la formule de sa préparation. Ayant un champ vaste pour essayer l'effet de votre Amer, j'ai obtenu le succès le plus flatteur dans les cas qui exigent un stimulant doux et tonique à la fois, et je le recommanderai avec plaisir dans la dyspepsie, l'indigestion, la perte de l'appétit, la débilitation générale et l'inactivité constitutionnelle du foie. Je demeure, mon cher M. Gianelli,
Votre obéissant serviteur,
E. DE LA GRANIA, M.D.

A. M. F. GIANELLI, Eer. New York.

Monsieur,—Votre honorée du 16 courant m'est parvenue avec un échantillon de votre "Royal Italian Bitters" accompagnée de la note m'informant de la formule de sa préparation. Ayant un champ vaste pour essayer l'effet de votre Amer, j'ai obtenu le succès le plus flatteur dans les cas qui exigent un stimulant doux et tonique à la fois, et je le recommanderai avec plaisir dans la dyspepsie, l'indigestion, la perte de l'appétit, la débilitation générale et l'inactivité constitutionnelle du foie. Je demeure, mon cher M. Gianelli,
Votre obéissant serviteur,
E. DE LA GRANIA, M.D.

A. M. F. GIANELLI, Eer. New York.

MONSIEUR,—Votre honorée du 16 courant n'est parvenue avec un échantillon de votre "Tonico Reale," Amers Royaux. Sa composition me plaît et son effet aussi, et je regarde cette préparation comme une des plus admirables, éminemment adaptée à un grand nombre de cas lorsqu'on ne pourrait employer de composition plus puissante. Lorsque j'aurai eu de nouvelles occasions de l'employer, je pourrai vous donner plus de détails sur son efficacité.

Avez-vous une agence en cette ville? Plusieurs de mes malades désireraient se servir du tonique, mais ils ne savent où se le procurer.—Votre etc,
C. PRINCE, M. D., 376me rue est.

A. M. F. GIANELLI, New-York, 162 W. 23ème rue.

CHER MONSIEUR,—J'ai retardé à accuser réception de votre bienveillante remise d'amers royaux Italiens jusqu'à ce que je pus en faire l'essai. Je suis heureux de dire que c'est le meilleur article dont j'ai encore fait usage. Son goût est très agréable. Il me paraît être très pur et préparé avec un soin extraordinaire, et propre à faire un tonique des plus excellents et à augmenter l'appétit pour plusieurs cas de dyspepsie, débilité et convalescence produite par la maladie.

Avez-vous une agence pour sa vente à New-York? Avec respect voire,
F. J. BUMSTEAD, M. D.

Lettre de G. Milliano, M.D.
22 ONZIÈME RUE OUEST, N. Y.

CHER MONSIEUR,—J'ai reçu, il y a quelque temps, un échantillon de vos Amers Royaux Italien que vous avez eu la politesse de m'envoyer. Après en avoir fait un essai avantageux, je suis heureux de dire que ce sont un tonique délicieux et des amers stomachiques et stimulants qui, je le pense, seront considérés comme utiles à tous ceux qui souffrent de l'indigestion, de la constipation et de la dyspepsie.

Avec mes meilleurs souhaits pour votre succès, je suis avec respect votre,
G. MILLIANO, M. D.

A. M. F. GIANELLI, ECR.
23 janv. afspspan—62

Instruments de Chirurgie, etc.

LES Soussignés offrent à vendre

Des Instruments de Poche,
do pour les amputations,
do pour l'opération du Trépan
Stéthescopes simples et doubles,
Seringues hypodermiques,
Scarificateurs,
Spéculæ,
Tourniquets,
Lampes auriculaires,
Pompes à Estomac.
aussi :

Appareils vaporisateurs,
pour les maladies de la gorge et des poumons.

Appareils congélateurs,
pour produire l'anasthésie locale et le Rhigoluum qui s'emploie avec le précédent.

20 jan. LYMANS, CLARE & CIE.

FEUILLETON.

LE

FILS DU FAUCONNIER.

(*Suite.*)

II

LES PREMIERES LARMES.

Le souvenir de cette aventure resta dans la mémoire de Jacques. Le temps put en affaiblir les détails, mais l'ensemble demeura comme un point lumineux au fond de son cœur. Depuis le jour de sa rencontre avec l'étranger, il prit un goût plus vif aux choses de la guerre. Lorsqu'un escadron passait sur la route, bannière au vent et trompette en tête, il courait à sa suite aussi loin que ses jambes le pouvaient porter et fredonnait les fanfares pendant toute une semaine. Parfois aussi il lui arrivait d'enrégimenter les enfants du faubourg et de se livrer avec eux à un grand simulacre de bataille ou à quelque imitation de siége, qui finissait toujours par de furieuses mêlées où ses bras faisaient merveille; tout enfant qu'il était, il se montrait déjà d'une adresse surprenante dans le maniement des armes, épée, sabre, hache, pique, dague, pistolet ou mousqueton. Les mots du marchand d'Arras : *Si jamais tu t'enrôles, tu feras ton chemin*, bourdonnaient toujours à ses oreilles; mais nous devons ajouter qu'il n'y avait pas d'exercice, de revue de combat et d'assaut que Jacques n'abandonnât volontiers pour suivre Mlle de Malzonvilliers, quand elle allait avec Claudine chercher des fraises dans les bois. Dans ces occasions, qui se renouvelaient tous les jours, le petit général soupirait de tout son cœur et demeurait tout interdit lorsque la main de Suzanne rencontrait sa main. La petite fille le faisait aller et venir à son gré, mais avec tant de grâce naturelle et d'un air si charmant, que Jacques serait parti pour le bout du monde sans délibérer, sur un signe de ses yeux bleus.

Les années se passaient donc entre les études, les batailles et les promenades. On était en ce temps-là au milieu des troubles et des guerres, on n'entendait parler que de villes attaquées, de camps surpris, d'expéditions meurtrières. Le Cardinal Mazarin et le parti du roi luttaient contre le parlement, les princes et l'Espagnol. M. de Condé tenait la campagne, tantôt vainqueur, tantôt vaincu; mais jusqu'alors la ville de Saint-Omer, protégée par une bonne garnison, n'avait pas eu à souffrir des déprédations de l'ennemi. Jacques serait parti depuis longtemps, s'il n'avait été retenu par le charme qu'il éprouvait à vivre auprès de Mlle de Malzonvilliers. Ce sentiment était d'autant plus impérieux, qu'il ne s'en rendait pas compte. Le hasard, ce grand architecte de l'avenir, lui fit lire dans son propre cœur. Un jour qu'il était assis dans un coin du jardin, la tête penchée, et roulant une dague entre ses doigts, sa sœur Claudine vint tout doucement lui frapper sur l'épaule. Jacques tressaillit.

—A quoi penses-tu? dit l'espiègle.

—Je n'en sais rien.

—Veux-tu que je te le dise, moi? Tu penses à mamzelle Suzanne.

—Pourquoi à elle plutôt qu'à une autre? s'écria Jacques un peu confus.

—Parce que Suzanne est Suzanne.

—Belle raison!

—Très bonne, reprit l'enfant dont un malin sourire entr'ouvrit les lèvres vermeilles. Oh! je me comprends!

—Alors, explique-toi.

—Tiens, Jacques, ajouta Claudine en prenant un grand air sérieux, tu penses à Mamzelle Suzanne, parce que tu l'aimes.

Jacques rougit jusqu'à la racine des che

Ma belle-sœur a fait près de cent lieues pour venir poser sur sa tombe une simple croix de bois et une couronne... Mon père et ma mère sont presque devenus fous de chagrin, et moi j'ai bien pleuré ici, quoique je sois bien fière de lui. Je me disais: personne n'a jamais prononcé son nom ni parlé de sa glorieuse mort, pourtant il est tombé en héros. J'ai eu bien envie d'écrire à l'un ou à l'autre de nos grands écrivains pour tâcher de faire réparer le tort fait à sa mémoire ; je n'ai pas osé....

LE PAYS

MONTREAL, 2 FÉVRIER 1869.

Correspondance Parlementaire du Pays.

Québec, 30 Janvier, 1869.

Si jamais séance eût dû paraître intéressante, soulever des débats sérieux, passionnés même, c'est à coup sûr celle d'hier. La nature du projet de loi soumis à la discussion, sa portée, son but, les circonstances au milieu desquelles il s'est produit: tout engageait l'opposition à combattre et cela avec d'autant plus de vaillance qu'on l'attirait sur un terrain protégé par une neutralité tacite ; que le Cabinet rompait une trève, un armistice, qu'on la provoquait enfin sans motif ; bien plus que certaines clauses du bill consacrent le principe contre lequel il semble avoir été fait, proclamant ainsi avec une franchise *ministérielle*, dans le fond et dans la forme, le principe affirmé par l'opposition, l'incompatibilité du double mandat, que le ministère appelle en d'autres termes: Acte pour assurer l'indépendance de la Législature de cette province.

Eh, bien! en dépit de l'aubaine, malgré les désavantages de la position de l'ennemi, l'opposition n'a pas su ou voulu en profiter. La séance a été pâle, incolore; les députés qui ont pris la parole se sont traînés dans les sentiers battus, ont ressassé de vieux arguments et ministériels ainsi que libéraux, tous ont montré une désespérante faiblesse de moyens oratoires, unie à une pauvreté de logique et d'argument à rendre misanthrope pour le reste de ses jours un membre de la société protectrice des animaux.

Acte pour assurer l'indépendance de la Législature de cette Province! Que dites-vous de cette enseigne ; peut-on réellement tromper le public d'une façon plus cavalière, et jamais supercherie affectât-t-elle des airs plus naïfs et plus candidement innocents ?

Que dites-vous de ce bill qui veut protéger ceux qu'il livre, défendre ceux qu'il assomme, et, qui crie lui-même au loup ! en dévorant la brebis ?

Un assez grand nombre de députés ont pris part à la discussion d'hier, mais aucun d'eux, soit de la droite ou de la gauche, n'a donné au sujet qu'il combattait ou défendait sa puissance véritable, ne l'a mis hors d'atteinte. Il demeure encore exposé à toutes les attaques, aussi à découvert qu'avant, ne compte pas de défenseurs plus nombreux ou plus habiles.

L'année écoulée semble au contraire avoir troublé les choses, diminué la transparence, la clarté de la question, affaibli l'énergie des combattants ; et, même, chose affligeante, lassé la patience et augmenté l'indifférence du public.

Ah! si ceux qui, il y a un mois à peine, donnaient sous des prétextes aussi futiles que personnels, le signal d'une opposition hors de propos, si ceux qui, dans la chambre, ont essayé de la soutenir en se faisant prudemment les échos d'une infime minorité, si tous ceux-là avaient vraiment à cœur le progrès, le bien public, l'intérêt de la province et se trouvaient sincèrement convaincus que le premier ministre est un obstacle, que ses mesures empêchent les améliorations de s'accomplir, ils avaient certes là une belle occasion de prouver leur zèle et de servir leur parti. Le sujet est aussi vaste qu'il est avantageux à traiter, et, il faut l'avouer, la victoire n'eût pas coûté cher à remporter sur d'aussi faibles adversaires. Mais pour cela il faut des principes, des idées, un plan, des disciples. Les prétextes, les griefs particuliers tiennent lieu de principes ; les idées sont absentes ; le plan c'est le hasard, l'imprévu ; les disciples tous ceux qu'un mécontentement unit dans la veille, en attendant qu'un intérêt contraire les sépare le lendemain.

Le double mandat flanqué de deux questions incidentes: la qualification ou le cens requis pour l'éligibilité ; et la juridiction d'une cour de justice substituée à la décision des comités de la Chambre, dans les contestations électorales forment le bagage de la séance d'hier.

Les théories ministérielles concernant le double mandat ont été exposées fort naïvement par M. Chauveau, et soutenues de la même manière par les légionnaires.

M. Chauveau a prétendu que la difficulté de trouver des personnes influentes, douées d'assez d'instruction, possédant certains moyens pécuniaires, naturellement indépendantes par conséquent, était si évident qu'à moins de priver le pays des services des plus capables de ses citoyens, on ne pouvait délibérémment les déclarer impropres à remplir les deux charges de membres des deux parlements.

M. Chapais a soutenu la position en déclarant que, dans la Confédération, deux provinces sur quatre s'étaient opposées au double mandat, mais que les deux autres, le Haut et le Bas-Canada, ainsi que le parlement fédéral, s'étaient prononcées en sa faveur.

L'assertion de l'hon. ministre n'est vraie qu'à demi, car la population du Bas-Canada n'a point encore ratifié le vote de ses mandataires, et il nous semble fort douteux qu'elle l'accepte jamais. Les élections prochaines se feront entièrement à la condition expresse de l'acceptation par le candidat du principe d'incompatibilité des deux mandats.

L'hon. M. Chapais dont le discours a clos la discussion, a cru trouver un argument péremptoire en faisant allusion à la prochaine élection de Kamouraska. « L'hon. M. Letellier, a-t-il dit, va accepter aujourd'hui les deux mandats, après s'y être constamment opposé. Quelle preuve devons-nous en tirer ? Est-ce contradiction ou reconnaissance implicite du principe. Nous croyons à cette dernière supposition, a ajouté M. Chapais.

M. Bellerose s'est déclaré en faveur du double mandat, prétendant en outre que tous les membres qui l'avaient demandé l'ont obtenu, qu'ainsi la volonté populaire sur laquelle on semble s'appuyer est un double argument que les deux partis peuvent invoquer à la fois.

M. Scriver, sous le prétexte qu'on serait privé des services éminents des hommes les plus distingués de la Chambre, en repoussant le double mandat, a conclu à l'adoption du projet de loi.

M. Hemming a dit à peu près les mêmes choses et donné les mêmes raisons.

Quant à M. Bellingham, tout en se ralliant au double mandat, l'hon. député s'est prononcé en faveur de l'abolition de la qualification parlementaire. Il a cité l'exemple de la Puissance d'Ontario, assurant que par le maintien de cette loi d'exception on excluait de la Chambre des personnes intelligentes, dévouées, instruites, dont l'absence de patrimoine suffisant est l'unique défaut. Impossible d'afficher une pénurie d'arguments réelle, d'étayer plus mal une mesure chancelante dont les murs lézardés laissent pénétrer pluie et vents, en attendant qu'une tempête l'abatte et disperse ses débris.

La pauvreté des raisons alléguées pour appuyer ce bill, l'insuffisance des orateurs,—je donne à ce mot son sens parlementaire, c'est-à-dire celui désignant un membre qui a parlé, car on ne peut trouver dans toute la Chambre un seul membre à qui appliquer le qualificatif dans sa valeur propre,—prouvent éloquemment, non, je veux dire surabondamment, l'impopularité de la mesure, ainsi que sa faiblesse essentielle.

Mais par malheur, nul ne s'est élevé à la hauteur voulue, n'a embrassé la question, et tout vaste que fût le champ, ceux qui ont essayé de le parcourir se sont perdus dès les premiers pas, ou se sont arrêtés essoufflés, profitant de la première occasion pour revenir sur leurs pas.

Lundi, je vous enverrai les rares bonnes choses dites par quelques membres libéraux, et je joindrai à ce qu'ils ont dit ce qu'ils auraient surtout dû dire.

Vous jugerez facilement par cette discussion qu'a soulevée le double mandat, ce que sont les deux partis à la Chambre locale, leur force respective, et, chose incroyable, l'équilibre presque parfait qui existe entre les principaux chefs actuels, par la balance même de leurs moyens.

Nous avons reçu la lecture de M. Gonzalve Doutre à l'Institut Médical, mais le manque d'espace nous empêche de la publier de suite ; nous en commencerons la reproduction sous peu de jours.

La *Gazette du Canada* annonce la nomination de l'Hon. M. Howe à la charge de Président du conseil privé. Nous attendrons les commentaires que vont faire les journaux de la Nouvelle-Ecosse, partisans du rappel, pour juger de la portée probable de cet événement.

Le *Courrier du Canada* ne paraît pas satisfait de nos remarques au sujet de M. de Montcalm récemment marié à New-York. Voici ce que nous dit entr'autres choses notre confrère conservateur de Québec :

Le général Lafayette, que le *Pays* tranaforme, pour les besoins de sa cause, en républicain modèle, a condamné, implicitement ses doctrines républicaines, en revenant, dans les dernières années de sa vie, aux idées monarchiques et en travaillant de toutes ses forces à affermir Louis-Philippe sur son trône.

Nous *aimerions* que le *Pays nous dirait* quelles sont ces « opinions plus en rapport avec les progrès de notre siècle et de l'humanité. » Cette définition est indispensable à sa thèse et dans l'intérêt même de son protégé, il doit la donner pour couper court aux équivoques.

Nous dirons d'abord au sujet du prétendu retour du marquis de Lafayette à des idées monarchiques, que nous attachons peu d'importance aux conversions politiques d'hommes affaiblis moralement et physiquement par la vieillesse ou une longue maladie. Nous préférons les opinions qu'ils embrassent et soutiennent, lorsqu'ils possèdent la plénitude de leurs facultés. Ensuite, quant au général Lafayette, bien que dans un moment d'enthousiasme et d'extrême confiance en Louis-Philippe dont le caractère personnel lui paraissait offrir de suffisantes garanties de libéralisme, il ait contribué à l'élever au trône, cependant il ne tarda pas à se rallier au parti libéral alors dans l'opposition et il y demeura jusqu'à sa mort.

Le *Courrier* nous demande ensuite "quelles sont ces opinions plus en rapport avec les progrès de notre siècle et de l'humanité."

Nous aimerions fort à satisfaire notre collègue et à l'instruire là-dessus ; mais il nous demande là en réalité un cours d'histoire contemporaine qui exigerait trop de tems et d'espace et qui du reste serait de peu d'utilité pour nos lecteurs dont aucun, pensons-nous, n'ignore les grands progrès accomplis, grâce aux efforts des amis du libéralisme depuis le tems où vivait le noble ancêtre de M. de Montcalm.

Nous en rappellerons pourtant quelques uns qui se présentent à notre mémoire. L'abolition du principe absurde de légitimité absolue en fait de succession au trône, principe accepté par le chef de l'église dont l'un a couronné le premier Bonaparte, quoique usurpateur, et dont un autre reconnait le second Bonaparte, non moins usurpateur encore que son oncle, mais dont le suffrage populaire semble avoir sanctionné, et par là légalisé l'usurpation. Si le peuple a le droit de mettre un empereur ci-devant vilain à la place d'un monarque réputé légitime, il a le droit de leur substituer une république. Donc, progrès. Nous ne mentionnerons ensuite que l'abolition de l'avilissant système féodal, de l'injuste droit d'aînesse, de l'affreuse et cruelle torture de la peine de mort appliquée à de simples délits, de la vénalité, de l'achat des charges publiques et des grades dans l'armée, de l'esclavage, etc. Il est, pensons-nous, inutile d'énumérer les autres réformes qui ont été les conséquences de celles que nous avons indiquées, réformes qui, malheureusement, coûtèrent des flots de sang, parce que le parti prétendu conservateur n'a jamais voulu céder devant le bon sens et la simple raison.

Nous avons le plaisir d'apprendre qu'à une assemblée du Bureau de direction de la Banque Jacques-Cartier, tenue samedi dernier, André Lapierre, Ecr., a été, à l'unanimité, élu directeur de cette Institution, en remplacement de feu Hubert Paré, Ecr.

Nous ne pouvons que féliciter MM. les directeurs de la Banque Jacques-Cartier sur l'heureux choix qu'ils ont fait.

Arrivée de Son Excellence le Gouverneur-Général.

Hier après-midi, plus de cinq cents personnes se pressaient dans la gare de la rue Bonaventure, longtemps avant l'arrivée du Gouverneur-Général.

Un peu avant cinq heures, une garde d'honneur des "Victoria Rifles," sous le commandement du capitaine Crawford, se plaça sur le côté est de la gare, en même temps que les "Royal Guides" commandés par le capitaine Davidson occupaient le front du terrain à l'entrée de la gare.

A cinq heures, le train spécial, dont la locomotive était ornée de drapeaux et de guirlandes vertes, arriva, et Son Honneur le Maire entra dans la dernière voiture et reçut Son Excellence qui était accompagnée de ses aides-de-camp et de son secretaire privé.

En descendant sur la plateforme, le Gouverneur fut reçu par un salut général de la garde d'honneur.

Les membres du Conseil-de-Ville, le général Bissett, le lieutenant-colonel Sir Henry Havelock, le lieutenant-colonel Dyde, les lieutenants-colonels G. O. Smith, A. A. G., McPherson, D. A. G., et David, A. A. G., étaient présents.

Après avoir passé dans la gare, Son Excellence monta, en compagnie de son aide-de-camp, du maire, et du colonel Dyde, dans une magnifique voiture trainée par quatre chevaux blancs.

Les "Royal guides" ayant salué, formèrent une escorte, et une longue procession de voitures se mit en marche pour accompagner Son Excellence jusqu'au *St. Lawrence Hall*.

En face du grand hôtel, une foule nombreuse accueillit par des bravos et des exclamations le représentant de Notre Gracieuse Souveraine.

Le gouverneur et sa suite passèrent dans le grand corridor entre deux haies de soldats qui firent le salut militaire pendant que la bande jouait l'air national anglais.

Nous regrettons d'être forcé d'annoncer que Lady Young n'a pu se rendre en cette ville. La dépêche suivante a été reçue, hier matin, par le Maire :

"Je regrette de vous informer qu'une maladie empêchera Lady Young de m'accompagner dans mon voyage à Montréal.

"Jusqu'à hier soir, nous avions l'espérance de la voir suffisamment se rétablir ; mais elle a beaucoup de fièvre, et le médecin lui ordonne de ne pas entreprendre le voyage.

(Signé)

JOHN YOUNG."

Cette absence de Lady Young est la cause de la remise du bal comme on le verra dans nos colonnes d'annonce.

Son Excellence le Gouverneur-Général recevra des visiteurs au Palais-de-Justice, aujourd'hui.

Elle recevra les adresses dont copie lui a été envoyée, à onze heures de l'avant-midi, et immédiatement après aura lieu le lever. Les visiteurs devront porter le costume du matin. Ils voudront bien emporter deux cartes avec leurs noms inscrits,—l'une pour être laissée dans la salle, et l'autre pour être présentée au principal aide-de-camp.

Par ordre,
J. C. McNEIL, Lt.-Col.
A. D. C.

Le lever aura lieu après que Son Excellence aura prêté le serment et reçu les adresses. Ce sera vers midi.

Correspondance.

Montréal, 30 janvier 1869.

Mr. le Rédacteur,

Dans votre journal de jeudi dernier 28 janvier, vous avez copié un article de la *Minerve*, intitulé Monument-Mignault. La manière dont je termine cet article fait croire à mes amis, que je suis en société avec un anglais, car plusieurs m'ont fait cette question. Le fait est que M. Malsburg a fait le plan du monument d'après une esquisse que j'ai faite, ce qui explique pourquoi son nom se trouve lié avec le mien, pour l'exécution de cet ouvrage.

L. MENARD,
Sculpteur.

Nous lisons dans un journal de Hartford (Connecticut) :

"La manufacture d'armes de M. Colt fabrique en ce moment pour le gouvernement russe trente mille fusils Berdan se chargeant par la culasse. Cette fourniture sera terminée très prochainement."

Au point où en sont les choses en Orient, cette nouvelle n'est pas sans signification.

Correspondance Particulière du Pays.

Paris, 13 janvier 1869.

La conférence qui doit amener, s'il est possible, une solution pacifique du conflit turco-grec, a tenue sa première séance samedi, 9 courant. Dans cette première réunion, on a procédé suivant les règles à la nomination d'un président, d'un secrétaire, et à la vérification des pouvoirs.

La France est représentée par le ministre des affaires étrangères, M. le marquis de la Valette ; l'Angleterre, par lord Lyons ; l'Autriche, par le prince de Metternich ; la Russie, par le comte de Stakelberg ; la Prusse, par le comte de Solms ; l'Italie, par le chevalier Nigra ; la Turquie, par Djémil Pacha. M. Rangabé représente la Grèce, mais avec voix consultative seulement.

Sur la proposition de M. de Metternich, et conformément aux usages reçus, les plénipotentiaires ont donné la présidence au marquis de la Valette. M. Desprez, directeur des affaires politiques au ministère des affaires extérieures, a été nommé secrétaire. Ces formalités, et la vérification des pouvoirs, ont occupé toute la séance. Les représentants se sont ensuite gravement engagés à garder le secret le plus absolu sur leurs délibérations. Ils l'ont si bien gardé que l'on savait le soir même que la seconde réunion avait dû être ajournée au mardi, 12 courant, et ce pour deux raisons. La première, que l'ambassadeur ottoman attendait des instructions complémentaires ; la seconde, plus grave, c'est que le représentant de la Grèce avait soulevé un incident : M. Rangabé demandait à être traité sur le même pied que le représentant de la Turquie, c'est-à-dire à avoir voix délibérative.

Séparés sur cet incident, les plénipotentiaires se seraient, dit-on, réunis dans la soirée et auraient invité le gouvernement hellénique à ne point insister sur la prétention émise par son ministre. M. Rangabé demanda par le télégraphe des instructions à Athènes : la réponse n'était pas encore arrivée hier, et la seconde séance a eu lieu. La raison qu'on invoque pour ne pas donner voix délibérative à la Grèce, c'est qu'elle n'a pas signé les traités de 1856. Le vrai motif, c'est que si on l'admettait sur le même pied que la Turquie, la conférence risquerait fort d'aboutir à une rupture générale.

Quoi qu'il en soit, cet incident n'a pas cessé de préoccuper l'opinion, qui est loin d'en tirer des conséquences favorables quant au but pacifique que se sont proposé les puissances en évoquant à leur tribunal le conflit gréco-turc. Aussi, comme je vous le disais dans ma dernière lettre, si l'on espère que la conférence arrangera le différend actuel, on appréhende plus que jamais que le danger d'une guerre, un moment écarté, ne renaisse avec plus de force d'ici à très peu de temps, au plus tard au printemps prochain.

Ces craintes, au surplus, ne se produisent pas seulement ici ; elles se manifestent très vivement depuis quelques jours dans les colonnes de plusieurs organes importants de la presse anglaise. L'*Economiste*, notamment, reproche à M. Gladstone d'avoir, en apportant à la conférence le concours du cabinet britannique, placé l'Angleterre dans la nécessité de prendre part à la guerre qui doit fatalement découler des circonstances. Des lettres de Londres prétendent même que lord Clarendon aurait été blâmé par ses collègues dans le dernier conseil, pour s'être mis en cette occasion à la remorque de la France et de l'Autriche, qui cherchent à lier une nouvelle partie contre la Prusse et la Russie, afin de prendre leur revanche sur un autre terrain que celui de la question allemande.

Que ce soit là un sujet d'inquiétude pour le parti représenté plus spécialement par M. Bright dans le cabinet Gladstone, rien n'est moins extraordinaire ; il est plus naturel encore de voir cette inquiétude partagée par la masse des intérêts du commerce anglais, que l'on sait être à la paix quand même et toujours. Cependant, on compte ici sur le concours de l'Angleterre dans le cas d'un conflit oriental.

Le vent souffle du reste à la guerre, plus fort que jamais. Des ordres ont été envoyés à l'arsenal de Bourges pour fabrication immédiate d'une certaine quantité de fusils qui seront expédiés au plus vite sur Marseille. Plus de quatre millions de cartouches chassepot sont fabriquées et tout emballées, pour être mises en route au premier signe ; et leur fabrication se poursuit avec un redoublement d'activité.

A Metz, l'*Indépendant* demande si nous sommes en temps de guerre. Cette question est provoquée par le spectacle militaire que présentent, depuis une quinzaine de jours, les rues de Metz : mouvements de troupes, accumulation de munitions, transport de barils de poudre, rien n'y manque.

Comme question intérieure, nous avons le rapport de M. le Ministre des Finances sur la situation de nos budgets. Cet immense document est une apologie des mieux réussies de l'*Emprunt*, érigé en système. C'est grâce à l'emprunt de 450 millions de l'année dernière que la dette flottante est ramenée par miracle au chiffre rassurant de 700 petits millions,—ou peu s'en faut. Ce beau résultat est dû à une *habile transposition* de fonds. Sur tous les points, la situation est on ne peut plus satisfaisante ; on prévoit même un excédant de recettes pour l'année 1870 !—Ce rapport est le digne pendant aux éloges que M. Haussmann s'est décernés à lui-même dans des rapports qui resteront comme le type de la forfanterie administrative. On voit que nous approchons des élections.

Il n'y a pas eu, cette semaine, d'insurrection en Espagne. On fait le dénombrement des morts de Malaga. S'il résulte des rapports officiels que les troupes n'ont perdu que 40 hommes, d'autres constatent que la répression a été des plus sauvages, et la défense des plus héroïques.

Le gouvernement provisoire vient de publier une circulaire aux électeurs. Il donne l'assurance de son respect pour toutes les opinions ; mais il affecte de ne pas considérer le parti républicain comme la représentation d'une opinion. C'est pour cela qu'il le mitraille et l'emprisonne. Ce document se termine ainsi :

« La véhémence inattendue avec laquelle ont été proclamées *certaines idées*, oblige le gouvernement à réitérer les siennes avec energie, pour qu'on ne croie pas qu'aucune circonstance puisse amoindrir ses convictions. *Le gouvernement désire que les représentants de la nation élèvent un* TRÔNE *entouré de son* PRESTIGE INDISPENSABLE, et revêtu des prérogatives naturelles qui rendent les rivalités impossibles, l'ordre facile ; un trône qui soit *une colonne solide et durable de nos libertés.* »

C'est plutôt une colonne pour leurs grades et leurs emplois que cherchent MM. les Ministres. Quant au candidat au trône, il est toujours derrière le rideau dont M. Olozaga tient les ficelles.

En Italie, la *Gazette Officielle* assure que l'état des choses continue à s'améliorer dans les provinces mises en émoi par l'impôt de la mouture. La meilleure preuve de cette amélioration, c'est que dix à douze provinces sont sous le joug de l'autorité militaire....

Aujourd'hui, 13 janvier, M. de Bismark doit se rendre à Saint Pétersbourg. Il s'agirait, dit-on, d'un échange de territoire : la Prusse songerait à acquérir les provinces de la Vistule. Certes, il est bon d'arrondir un peu ses propriétés ; mais à qui fera-t-on croire que le grand Bismark se dérangerait en personne pour traiter de quelques lots de terrain ?

☞ Nous remercions les amis qui nous ont envoyé de diverses parties de la province, plusieurs numéros du *Pays* qui nous manquaient. Nous désirerions obtenir maintenant les Nos. 2. 3. 4. et 5 de l'édition hebdomadaire.

FAITS DIVERS.

TROUVÉ MORT. — Samedi dernier, vers 4 heures du matin, George Bennett, soldat de l'artillerie royale, fut trouvé mort sur le plancher de sa chambre dans la caserne du faubourg de Québec. Il paraît que Bennett sortit de la caserne vendredi dernier vers 7 heures du soir et ne fut plus vu que lorsqu'il fut trouvé mort par un de ses camarades sur ses genoux les mains et la figure sur le plancher.

Le défunt était âgé de 21 ans et avait servi 4 ans dans l'armée.

Une enquête fut instituée par Mr. le coronaire Jones, à la suite de laquelle le jury rendit un verdict de " mort d'apoplexie. "

RAQUETTES.—La course du club de raquettes Alexandra, samedi soir, à travers la montagne, pour une coupe d'argent, et deux autres prix dont l'un, une médaille d'or et l'autre une médaille d'argent, a été gagnée par M. Brindley.

La course a été très contestée, le temps du gagnant étant 21 minutes 25 secondes.

PRÉVOTS DES INCENDIES.—Samedi, les prévots des incendies ont intenté cinq nouvelles actions contre le chef du département du feu pour avoir refusé de signer leurs certificats.

TENTATIVE DE VOL.— Dimanche matin, M. Hill, de la maison Gould & Hill, facteurs de pianos, Grande rue St. Jacques, entra dans son magasin et trouva sur le plancher des traces de neige et quelques gouttes d'eau,—sans doute de la neige fondue,— autour du coffre fort.

Pensant qu'un voleur avait visité les lieux, la nuit précédente, il plaça, dans la soirée, un gardien chargé de recevoir les visiteurs nocturnes.

Le gardien voulant se retirer dans une chambre voisine, ferma soigneusement la porte, lorsque vers minuit et demie il fut éveillé par l'entrée de trois hommes de police. L'un d'eux entra dans le bureau, et un autre se dirigea vers le coffre-fort.

Le gardien sortit alors de sa retraite et demanda aux hommes ce qu'ils désiraient. Ils répondirent qu'ils avaient trouvé la porte ouverte et s'étaient dirigés en dedans de la bâtisse.

On pense que quelqu'un avait ouvert la porte et serait entré sans l'arrivée de la police.

WHELAN.—On dit que l'Hon. J. H. Cameron a reçu une dépêche transatlantique lui annonçant que l'affaire Whelan ne pouvait être prise en considération par le Conseil Privé.

MAIRIE.—Son Honneur le Maire Workman a consenti à se présenter de nouveau.

CONCERT.—Nos lecteurs ne doivent pas oublier que c'est demain soir qu'aura lieu le grand concert et bal donné par l'Orchestre des Commis.

Nous espérons que chacun se fera un devoir de s'y rendre, et de contribuer à un succès dont est digne la société musicale qui fera les frais de la soirée.

On peut voir le programme dans nos colonnes d'annonce.

COUR DU RECORDER, 1.—Wm. Josey, journalier, pour ivresse et insulte à John Brown, $2.50 ou 15 jours.

Michael Flannigan, journalier, pour ivresse et assault sur la police, $10 ou 2 mois.

Patrick Nolan, pour ivresse, $2.50 ou 15 jours.

Alice Phillips est accusée d'ivresse sur la rue Sydenham. Elle est acquittée.

Les personnes suivantes sont condamnées à l'amende pour ivresse :—Ludger Landry, David Joyce, James Maguire, J. Bte. Dubois, Alfred Emond, John Buchanan, Joseph Beauchamp, John Bradley, Léon Gingras, John McKay, John Lawlor, Benjamin Mongeau, Rémi Desrosiers, Napoléon Huot, Joseph Gauthier, Chas. Canfield, James Keating.

Télégraphie Spéciale.

Québec, 1 Janvier, 1869.

Dans la Chambre aujourd'hui, plusieurs pétitions furent présentées. M. Langevin en présenta une des maires et des citoyens de Québec et de Lévis demandant l'incorporation d'un compagnie pour construire un chemin à lisses en bois de Lévis à la frontière du Maine.

M. Cartier.—Pétition de Montréal demandant l'incorporation de l'institut des matelots.

M. Chapleau.—Pétition demandant de l'aide pour l'hopital des yeux et des oreilles des Montréal.

Bills présentés ;—

M. Picard,— Pour annexer une partie du township de Tingwick, Arthabarka, au township de Wotton, Wolfe.

M. Bachand.—Pour amender la loi concernant le Barreau du Bas-Canada.

M. Carter donna avis qu'il présenterait un bill pour amender l'acte concernant les assurances sur la vie.

M. Simard demanda si le gouvernement avait l'intention d'ajouter aux bâtisses du parlement une rotundo ou autre édifice composé de matériaux incombustibles dans le but de mettre en sûreté la bibliothèque du parlement.

L'hon. M. Chauveau répondit que le gouvernement n'avait pas actuellement une telle intention ; mais que si on érigeait à l'avenir des bâtisses publiques, on aurait soin de faire construire une partie ou le tout de l'édifice à l'épreuve du feu.

M. Simard demanda si le gouvernement avait l'intention d'introduire, durant cette session, une mesure pour établir un fonds additionnel en faveur des employés des départements publics de la province.

M. Chauveau répondit que l'affaire avait été référée à la commission du service civil pour étudier cette question qui est si intimement liée avec les finances que le gouvernement ne peut en donner les détails.

M. Simard demanda si c'était l'intention du gouvernement de faire construire dans la ville de Québec une résidence officielle pour le lieutenant-gouverneur.

M. Chauveau répondit que le gouvernement n'avait pas encore décidé si on devait acheter ou bâtir. Dans le cas ou on n'en viendrait pas à une décision, un item serait placé dans les estimés pour le louage de bâtisses convenables.

M. Tremblay demanda si le procureur-général avait l'intention de se faire représenter aux assises criminelles de Chicoutimi par un avocat résidant dans un district voisin.

M. Ouimet répondit que le greffier de la Couronne étant capable de faire l'ouvrage ordinaire, on ne devait envoyer un avocat que pour conduire les causes importantes. Le gouvernement serait heureux, si cela était possible, de nommer un avocat résidant.

La Chambre s'ajourna à quatre heures moins un quart.

M. Dunkin, dont la santé est meilleure, était à son siège.

On pense que les dépenses contingentes de la Chambre seront de $11,000 de moins qu'à la dernière session.

Ottawa, 1.

L'hon. Joseph Howe, président du conseil, est parti ce matin avec l'Hon. John Rose et l'Hon. A. Campbell pour accompagner Son Excellence jusqu'à Montreal, où il demeurera pour prendre part aux réjouissances qui auront lieu à l'occasion de la visite du gouverneur-général.

Ottawa, 1.

La nomination de M. Howe en remplacement de l'Hon. Fergusson Blair a crée de la sensation. On pensait généralement qu'il accepterait la charge.

Le gouverneur général est parti par le train de ce matin pour se rendre à Montréal.

Samedi après-midi, le chef de police et ses hommes rendirent une visite à J. B. Lewis, écr., et lui présentèrent une adresse accompagnée d'une magnifique pipe en écume de mer, avec des inscriptions appropriées, à l'occasion de sa retraite de la charge de Recorder d'Ottawa, en vertu du dernier acte de la législature d'Ontario.

M. Lewis a occupé la charge de recorder pendant 12 ans.

L'Hon. M. Rose part pour Montréal, et l'hon. M. Howe pour la Nouvelle-Ecosse, aujourd'hui, par le train du midi.

Toronto, 1.

L'hon. M. Carling souffre depuis quelques jours d'une fièvre qui le tient au lit.

M. Punshon a parlé, hier matin, dans l'église de la rue Queen.

Samedi après-midi, à la fin du terme, les petits jurés présentèrent une adresse au Shérif Jarvis pour le remercier de sa courtoisie à leur égard.

Ce soir, au Conseil-de-Ville, on proposa de présenter une adresse à Sir John Young.

Edward O'Brien a été arrêté pour vol de chevaux à Markham, et de hardes à Oshawa.

M. Green, encanteur, qui avait poursuivi Hughes et cie, et Charles North et cie, pour faux emprisonnement, a été arrêté ce matin.

Samedi soir, à une séance de l'Institut-Canadien, le Révd. M. Scadding a lu une lettre très intéressante sur les "Souvenirs de la ville d'York, Haut-Canada."

Télégraphie Générale.

Paris, 31.

Le gouvernement russe, par l'entremise de son ministre à Athènes, engage fortement la Grèce à accepter la décision de la conférence de Paris. Aujourd'hui, la rumeur court ici que le gouvernement grec a consenti et qu'il signera le protocole.

La bourse est forte ; rentes 70 fr.

Madrid, 30.

Monseigneur Franchie, le nonce papal, est sur le point de laisser Madrid.

Tous les ministres étrangers en cette ville, à l'exception du représentant de la Russie, ont protesté contre les insultes lancées au nonce.

San Francisco, 30.

Des avis d'Honolulu jusqu'au 16 courant, annoncent que la petite vérole cause une grande excitation.

Un certain nombre de goëlettes ont fait naufrage, et de fréquentes secousses de tremblement de terre se sont fait sentir.

Chicago, 30.

La chambra basse de la législature de l'Illinois a adopté par 78 contre 9, un bill pour séparer la ville de Chicago de l'Etat d'Illinois, et l'annexer à l'Indiana.

San Francisco, 30.

On a ressenti plusieurs secousses de tremblement de terre à San Francisco, jeudi et vendredi derniers.

Washington, 30.

On dit que les autorités d'Haïti et de St. Domingue ont fait au gouvernement américain des ouvertures, qui, si elles sont couronnées de succès, auront pour résultat l'annexion de l'île aux Etats-Unis.

Valentia, Irlande, 1.

Une tempête a abattu les lignes télégraphiques qui font communiquer les villes européennes avec le câble transatlantique.

Dépêches de Minuit.

Troy, 1.

Samedi matin, au moment où on se préparait à faire sauter des roches sur le chemin de fer des sources de Lebanon, dans la ville de South Petersburg, trois hommes furent tués et cinq reçurent des blessures par une explosion prématurée de nitro-glycerine.

Danburg, Ct., 1.

Un désastre terrible, hier soir, a causé la mort de plusieurs personnes et détruit un grand nombre de propriétés. La dame du Kohansa, qui fournit de l'eau au bourg, fut enlevée et entraina une autre dame placée plus bas. Les deux volumes d'eau s'élancèrent en avant et balayèrent tout sur leur passage. La dame Flint et trois ponts furent entrainés par le courant. Plusieurs bâtisses furent détruites.

La maison de M. A. Clark, dans laquelle il se trouvait avec sa famille, fut enlevée,—ce qui fut la cause qu'il se noya ainsi que sa femme et son petit garçon.

Mlle Hunphrey, Mme Husted, la mère de M. Chs. Anderson se noyèrent aussi. Plusieurs autres personnes sont disparues.

On pense que douze personnes ont péri.

New-York, 1,

Une résolution adoptée, il y a quelque temps, par la Chambre des fonds de New-York, ayant pourvu à ce que les fonds de toute compagnie qui ne tendrait pas un régistre de ses valeurs dans une banque ou une bonne agence, etc., ne serait pas reconnus par la Chambre, après le 30 janvier, les fonds suivants ont été aujourd'hui omis de la liste régulière :—La compagnie d'express Wells, Fargo et Adams ; le chemin de fer de l'Erié ; l'Erie préféré.

New-York, 1.

La distillerie d'Hanlon, Newman & Cie, avenue A, a été détruite par le feu, ce matin. Pertes, $120,000. Assurance partielle.

Frederick Goodall, Wesley Lunn, Simeon Wolfe et James Wilkinson ont été arrêtés aujourd'hui sous accusation d'avoir fraudé la compagnie du chemin de fer *Union Pacific* de bons au montant de $124,000. Ce sont des spéculateurs de la rue Wall.

New-York, 1.

Le sergent de police Lowery, à une heure ce matin, a arrêté un notoire voleur anglais, dont nous ne donnons pas le nom sur la demande des autorités, et contre lequel on a la preuve la plus positive qu'il est le meurtrier de M. Rogers.

Le complice du meurtrier n'a pas été arrêté, mais ses mouvements sont bien connus de la police qui espère mettre la main sur lui.

Paris, 1.

Hier, le général Dix a reçu l'Hon. Anson Burlingame et les ambassadeurs chinois.

La princesse Mathilde recevra cette semaine l'ambassade chinoise.

On dit que le général Dix a protesté contre les honneurs extraordinaires dont Jefferson Davis a été l'objet à l'école militaire de St. Cyr ; mais le gouvernement français dément officiellement cette rumeur.

Madrid, 1.

On pense que le premier soin des Cortès constituantes sera d'établir un directoire pour gouverner le pays jusqu'à ce qu'un souverain soit nommé.

Une députation de citoyens républicains favorables à la liberté des cultes s'est rendue hier auprès des ministres et les a priés de lancer un décret proclamant la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Une foule immense, réunie en face du palais ministériel, demanda à haute voix la liberté religieuse.

Les ministres répondirent qu'il soumettraient la question aux Cortès constituantes.

Le gouvernement a défendu les grandes démonstrations populaires et les exclamations politiques dans les rues parceque cela pourrait troubler l'ordre public.

Londres, 1.

Une dépêche d'Athènes, en date d'hier, annonce qu'une majorité du cabinet de la Grèce a décidé d'accepter la décision de la conférence de Paris.

Lorsque le vote final fut pris, 4 ministres votèrent pour signer le protocole, et 3 autres, parmi eux M. Bulgares, président du ministère, votèrent dans le sens contraire

Paris, 1.

Une dépêche de Constantinople affirme que M. Morris, le ministre américain, a reçu instruction du secrétaire Seward d'offrir à la Sublime Porte la médiation du gouvernement des Etats-Unis dans la difficulté entre la Turquie et la Grèce.

Vienne, 1.

Le Reichsrath a adopté un bill pour permettre le procès par jury dans toutes les causes de violation des lois concernant la presse.

Paris, 1 au soir.

Dans le corps législatif, les orateurs de l'opposition ont demandé la reprise des relations diplomatiques avec le Mexique. Ils prétendent que leur interruption est préjudiciable aux intérêts français.

Queenstown, 1 au soir.

Les vapeurs *City of Boston* et *City of Manchester* sont arrivés.

Southampton. 1.

Le vapeur *Union* est arrivé.

Brest, 1.

Le vapeur *Ville de Paris* est arrivé.

COMMERCE.

MARCHE MONÉTAIRE.

Montréal, 1er Fév. 1869.

L'or ouvert à 135½ et fermé à 135¾
Argent américain acheté à 72½ et vendu à 73½ et or.
Acheté à 75½ et vendu à 76 en argent dur.
Argent dur acheté à 3½ d'escompte et vendu à 3¼ de prime.
Argent de la Banque du Haut-Canada acheté à 45 et vendu 50 en argent dur.
Change sur Londres à 60 jours à 9¾.

OSCAR TURGEON,
No. 5, Place-d'Armes

COTE DES FONDS A NEW-YORK.

New-York, 1er Fév. 4.30 P.M.

	Ouverts.	Fermés.
Or

MARDI, 2 FEVRIER 1869 — LE PAYS — VOLUME XVII —NO. 70

COTE DES FONDS.
Lundi, 1er Février 1869.

	PAYES.	PARTS	BANQUES.	PRIX.	VENDUS A	DIV. PAR MOIS	DIV. DES
	tout	$200	Banque de Montréal	138¾ à 139¼	139	5 par cent.	1er Juin
	tout	£50 $$$	Banque Ontario	103	.....	3 par cent.	1 Juillet.
	tout	$80	Banque Amer. R. N.	102 @ 103	102½—	4 par cent.	1er Juin
	tout	200	Banque du Peuple	100 @ 100½	100	4 par cent.	1er Mars
	tout	40	Banque Molson	110 @ 110	110—	5 par cent.	1er Juin
	tout	50	Banque de Toronto	109½ @ 109¾	109½—109¾	4 par cent.	1er Juillet.
	tout	100	Ban. des March. du Can.	109½ @ 109¾	.....	4 par cent.	1er Juillet.
	tout	100	Banque de Toronto	120	.....	4 par cent.	1er Juillet.
	tout	100	Banque Jacq.-Cartier	107½	.....	4 par cent.	1er Juillet.
	tout	50	Banque Ville-Marie	45 @	.....	4 par cent.	1er Juillet.
	tout	100	Banque de Québec	96 @	.....	4 par cent.	1er Juillet.
	tout	50	Banque Nationale	100½ @	.....	4 par cent.	1er Juillet.
	tout	50	Banque Union du B. C.	97½ @ 99½	.....	4 par cent.	1er Juillet.
	tout	100	Banque des Cantons de l'Est	103 @ 103½	.....	4 par cent.	1er Juillet.
	tout	50	Banque des Artisans	94 @ 96	.....	4 par cent.	1er Juillet.
	tout	50	Banque Canad.-fse Com.	86 à 87½	.....	4 par cent.	1er Mai
	tout	$200	Champ. & St. L. C. de F.	102 à 103	.....	4 par cent.	1er Juillet.
	tout	£20 $$$	Grand Ouest chée. de F.	103	.....	4 par cent.	1er Juillet.
	tout	$200	Champ. & St. L. C. de F.	100 @ 102½	.....	4 par cent.	1er Juillet.
	tout		Do 10 par cent. prefd.	10 @ 12½	.....	par cent. par an.	
	tout		Obligations Richelieu	80 @ 85	.....	Aucun	
	tout		Cie. Nav. du Richel.	114 à 115	.....	5 par cent.	1er Avril.
	tout		Com. de Nav. Canadien.	104 @ 105	.....	5 par cent.	1er Juillet.
	tout		Com. Urbain de la Cité	110½ @ 111½	.....	5 par cent.	10 Avril.
	tout	50	Com. du Gaz de la Cité.	137½ @ 98½	.....	5 par cent.	16 Mars.
	tout	400	Echange des Marchands	.....	.....	3½ par cent.	16 Mai.

	PAYES.	PARTS	FONDS ET DEBENTURES.	PRIX.	VENDUS A
	tout	$200	Compagnie de Chaux de la Baie Histon.	25 à 27½	.....
	tout	£50 $$$	Chemin de Fer Grand Trone.	$3.05 @ 3.25 p s	$3.05 @ 3.25
	tout	$80	Compagnie-Minière de Montréal	.....	.....
	tout	50	Bons de la Puissance	105 à 105	.....
	tout	100	Canada 6 par cent courant (déb 1872)	104	.....
	tout	100	do 5 par cent stg.	104	.....
	tout	100	do 5 par cent stg. courant	96	.....
	tout	100	Cop. de Montréal 6 par cent (déb 1878)	95½ à 96	.....
	tout	100	Actions do 6 par cent (déb 1880)	95½ à 96	.....
	tout	100	Obligations do 6 par cent (déb 1878)	95½ à	.....
	tout	100	Hôtel de Montréal, 7 p. c.	107½ à 110	.....
	tout	100	Hôtel de Montréal, 8 par cent.	.....	.....
	tout	50	do do	.....	.....
	tout	50	do de Québec	8	.....
	tout	100	do do	7	.....
	tout	100	Corporation do	.....	.....
	tout	100	Ch. & St. L. 8 par cent.	109½ à 109¾	.....
	tout	100	Banque, ou endossé de Londres, 60 jours	108½ à 109	.....
	tout	100	Banque en demeure, 60 jours	108 à 108½	.....
	tout	100	Traites sur New-York, à midi	108 à 108½	.....
	tout	100	Traites de l'Or à New-York, à midi	129½ à 130	.....
	tout	100	Echange Sterling à New-York	109½ à 110	.....

N. B.—L'intérêt dû sur les débentures est invariablement payé par l'acquéreur en sus du prix coté.

MACDOUGALL & DAVIDSON,
Courtiers,
Rue de l'Hôpital.

IMPORTATIONS.

TRAND TRONC OUEST.

Banque de Montréal 350 mts blé; A W Ogilvie et cie 700 do; M P Ryan 350 do; D J Craig 100 qts fleur D Butters 100 do; Boyer H et cie 100 do; Banque A B N 100 do; Buch R et cie 200 do; C J Ozsack 500 do; M P Ryan 100 do; M H Seymour 100 do; James & Gilbert Scott 100 do; T W Raphael 200 do; Leeming et C 200 scs; Kirkwood L et cia 200 do; J Dougall et cie 2 qts alcalis; T W Raphael 2 do; Akin et K 2 do; Gillespie et cie 2 do; J E Hunsicker 6 do; A A Mathewson 7 do; J Dozgall et cie 2 do; D Morries 2 do; Divers 7 do; E Laforce 192 tnts beurre; J E Hunsicker 14 do; Banque des Marchands 21 do; Buck R et cie 61 do; Banque Ontario 32 do; Divers 21 do; Banque des Marchands 17 qts lard 11 do et suif; Banque du Commerce 8 do; Stinson et R 12 rls cuir; Ordre 120 qts d'huile de Pétrole; J Ratray et co 45 bts tabac; Banque des Marchands 100 pores Cuvilier et cie 109 do; Divers 16 do; Cie d'Empois de Edwardsburgh 700 bts d'empois.

M et J Benellack 2 bts; A McGibbon 3 do; T Cavan 3 do; L Dawrie 3 do; T Davis 1 do; P Cutler 1 bte; S J Doran 1 valise; Lyman C et cie 25 cs; J Taylor 1 qt; C G de Zoucve 5 bts; A > Wilson 1 cs; J Mitchell 45 qts.

T J Claxton et cie pqts; Mosley et R 1 ct; H Shorey et cie 30 bts; Cie Can. de Clous 211 barres de fer; LL 6 sacs 1 bte; Ordre W B Taff 86 bts; Haeusgen 11 bts; J D Lawlor 2 bts; E Neild et cie 1 H et G 36 bts; W A Smith et cie 2 bts; J C et cie fils Hail K et cie 3 do; D et J Sadler 1 do; R Miller 3 do; M Gutman 1 do; H et G 96 do; J D Lawlor et cie 12 do; G Martin 5 colis; W Evans 4 qts; Lymans O et cie 10 do; Rev E Taylor 1 cloche et sa charpente; G Hagar 3 b; J McArthur 1 qt; J C et fils 4 bts.

AVIS SPECIAUX.

SIROP COMPOSE DE JAMES I. FELLOW,
ST. JEAN, N.-B.

Le caractère distinctif du Sirop Composé de Fellows consiste dans sa vertu de décomposer la nourriture dans l'estomac, de rendre l'assimilation et la digestion plus parfaites. Cela provient en partie de la promptitude avec laquelle les malades reprennent la chair lorsqu'ils font usage de ce sirop.

Les maladies telles que la consomption, les bronchites, la faiblesse causée par les fièvres typhoïdes et autres qui elles-mêmes sont dues à des griefs excessifs à l'étude, à une retraite prolongée et à la prostration des pouvoirs vitaux disparaissent au moyen du Sirop de Fellows plus rapidement que par aucun autre remède qui soit encore découvert. Les muscles de l'estomac sont renforcis, la digestion devient plus facile, les vaisseaux absorbants sont mieux nourris—le sang se purifie—le système nerveux prend de la vigueur et les personnes de complexion pâle, maladive et sombre deviennent fortes et joyeuses et reprennent le teint coloré de la santé.

Vendu chez tous les Apothicaires. Prix $1.50 la boutetille, ou 6 pour $7.00.

JAMES I. FELLOWS, Chimiste,
St. Jean, N.-B.

FRANCIS CUNDILL & CIE,
Agents en Gros,

31, *Rue Lemoine, Montréal.*

26 janvier as—64

BOTTINES et SOULIERS pour enfants, 25 cts., 50 cts; pour Femmes, 45 cts; pour Hommes, 80 cts., $1.75 et au-dessus, chez E. ANGERS, en arrière du Bureau de Poste, 341 Rue Notre-Dame, coin de la Rue St. François-Xavier.

☞ BALTZLY continue encore, jusqu'à avis contraire, de prendre des portraits photographiques à $1 la douzaine. Ses chambres sont au No. 372, rue Notre-Dame.
Allez voir ses échantillons.

☞ Ne manquez pas de vous procurer une douzaine d'examplaires de votre portraits chez BALTZLY pour $1, à ses chambres de photographie, 372, rue Notre-Dame.
Venez voir les échantillons.

☞ Jusqu'à avis contraire, on pourra se procurer une douzaine de Cartes Photographiques pour $1.00, chez BALTZLY, photographe, aux chambres No. 372, rue Notre Dame.

☞ Chaussures en drap—le meilleur assortiment dans le pays—chez FOGARTY ET FRERE, 245, rue St. Laurent.

☞ Chaussures à la couture et à la cheville pour hommes, de toutes les variétés, chez FOGARTY ET FRERE, 245, rue St. Laurent.

☞ Les chaussures doublées en laine, vendues par FOGARTY, le sont à excessivement bon marché.

☞ On peut se procurer chez FOGARTY, 245, rue St. Laurent, les chaussures les plus à la mode et les mieux finies, et ce, à très bon marché.

☞ CLAQUES ! CLAQUES ! ! CLAQUES ! ! ! 500 paires de bonnes Claques en Caoutchouc à 50 cents a paire, chez FOGARTY ET FRERE.

☞ Nous avons remarqué dans le vitreau de MM. FOGARTY ET FRERE, rue St. Laurent, une nouvelle façon de Bottine pour les dames. Un des avantages de cette chaussure, c'est qu'elle peut être convertie en Balmoral au besoin.

☞ Les Bottes d'Une Piastre conviennent très-bien pour être portées avec des souliers en caoutchouc, ou avec des Bottines en drap. On les vend chez FOGARTY ET FRERE, 245, rue St. Lauren.

Flanelle, Tweed et drap à bien bas prix, chez N. PRÉFONTAINE, 75 rue Notre-Dame, vis à-vis la Pharmacie du Dr. Picault et fils.

23 janv. 1869. ji—62

HABILLEMENT dit GRAND-TRONC.—Prix: $10.50. Les messieurs qui veulent avoir de ces habillements sont priés de venir examiner les étoffes dans l'avant-midi, avant les heures où nous avons le plus d'affaires.

La vente par **MORISON** à encan public sera continuée aujourd'hui (Samedi) et chaque jour de la semaine prochaine.

G. McGREGOR,
Encanteur.

HABILLEMENT dit GRAND-TRONC.—Il est de manufacture canadienne; prix: $10.50 à ordre, chez *J. J. Rafter*, 31 rue S. Laurent.

HABILLEMENT dit GRAND-TRONC.—C'est un habillement magnifique pour le printemps et très à la mode. Prix: $10.50, fait à ordre chez *J. J. Rafter.*

HABILLEMENT dit GRAND-TRONC.—Un escompte sera alloué aux messieurs employés par la Compagnie du Grand-Tronc. Prix: $10.50, fait à ordre chez *J. J. Rafter.*

HABILLEMENT dit GRAND-TRONC.—Prix: $10.50. Ce sont de nouveaux patrons d'habillements du printemps tout laine et bien faits.

HABILLEMENT dit GRAND-TRONC.—On peut avoir ces habillements du printemps, de trois nuances; prix: $10.50 à ordre, chez *J. J. Rafter.*

ETOFFE VICTORIA pour JUPONS, 4750 VERGES, à 1s. par verge, valant 2s. 6d. On ne peut se la procurer que chez *J. J. Rafter*, 31, Rue St. Laurent.

HABILLEMENT dit GRAND TRONC.—C'est un très-joli habillement complèt convenable pour le printemps. Prix: $10.50, fait à ordre, chez *J. J. Rafter.*

HABILLEMENT dit GRAND-TRONC.—C'est l'habillement à la mode; prix: $10.50. Les Messieurs d'Ottawa et de plusieurs autres districts sont actuellement à nous envoyer leurs ordres.

PANTALONS LACROSSE de RAFTER.—Il en a de deux classes, savoir: le PANTALON DU CLUB DE LACROSSE, et le PANTALON LACROSSE, soit pour la marche ou pour voyage Ces derniers sont très-élégants et très-durables, et sont faits de trois espèces de tweeds tout laine et de choix; prix: trois piastres et cinquante centins. Les Pantalons du Club Lacrosse sont de toutes les nuances et des plus nouveaux dessins; prix: deux piastres et cinquante centins.

☞ **Le Grand remède anglais.** Célèbres Pilules de Sir James Carke, pour les femmes.—Cette médecine inappréciable ne faillit jamais de guérir toutes les douleurs dangereuses et incidentes à la constitution des femmes.

Elles modèrent tous les excès et fait disparaître toute obstruction, provenant de n'importe qu'elle cause, et on peut compter sur une guérison rapide.

Elles conviennent plus particulièrement aux femmes mariées. Elles régularisent en peu de temps la menstruation.

AVIS.

Dans tous les cas d'affections nerveuses, douleurs de reins et dans les membres, lourdeur, épuisement, palpitation du cœur, abattement de l'esprit, hystériques, maux de tête, fleurs blanches, et toutes les maladies occasionnées par un système du mauvais ordre, ces pilules guériront quand même tout autre moyen aurait failli.

Direction complète sur chaque pamphlet qui enveloppe, lequel devrait être conservé.

Une bouteille contenant 30 pilules et entourée de l'étampe du gouvernement britannique, sera envoyée *franco* sur réception d'une piastre en timbres de poste.

Seul agent pour les Etats-Unis et le Canada:
JOB MOSES,
Rochester N. Y.

A vendre chez tous les pharmaciens de Montréal et chez tous les marchands de médecines.

Vendus à Montréal par Devins et Bolton, Lamplough et Campbell, Lymans Clare et Cie., Kerry, Bros. et Cie., et tous les autres Droguistes en général.

Montréal, 10 oct. aa—1

426

Treize cents journalistes des Etats-Unis ont reçu des boites de PILULES SUCRÉES DE BRISTOL, avec demande de rendre compte des effets que pourrait opérer la médecine sur des membres de leurs familles ou quelques-uns de leurs amis malades. Nous faisons les courts extraits qui suivent: R. D. Crosswell, Ecr., du *Daily Times*, dit:—"Dans le cas d'une dame, proche parente de l'écrivain, les pilules ont opéré la guérison d'enflures d'hydropisie, qui existaient depuis plus de trois ans."—J. B. Goodwin, de la *Lora Gazette*, une des meilleures publications hebdomadaires de l'Ouest dit "qu'il a été promptement soulagé de l'engourdissement chronique des boyaux, accompagné d'une douloureuse constipation, par les pilules reçues en Octobre dernier, et il ne craint pas le retour de la maladie."—Joseph Edwards, Ecr., de la *Tribune*, écrit: "J'étais, je le pensais, dyspeptique sans espoir de guérison, mais deux fioles de PILULES SUCRÉES DE BRISTOL semblent avoir complètement lavé la maladie qu m'avait fait martyr pendant douze ans." Une telle preuve est concluante.

Agents à Montréal Devins et Bolton, Lamplough et Campbell, E. Campbell et Cie., J. Gardner, A. G. Davidson, J. A. Hart, H. R. Gray, E. Picault et Fils.

25 jan as—63

$4,000 **valant de Hardes Faites pour** être vendues sans réserve au prix coûtant et au-dessous, chez N. PRÉFONTAINE, 75 rue Notre-Dame, coin de la rue Bonsecours.

23 janv. 1869 ji—62

VERS — *Les Pastilles Vermifuges* du Dr. Picault sont les seules reconnue infaillibles contre les vers des enfants. ☞ Toutes les autres ne sont que des mitations. PICAULT et FILS, coin des rues Notre-Dame et Bonsecours, Montréal.

27 juillet 1868 an—H—79

466.

St. Lazare de Bellechasse,
District de Montmorency C. E.—13 août, 1864.

CHER MONSIEUR.—La présente est pour certifier que pendant 18 mois, j'ai été malade obligé de garder le lit, et incapable de faire un seul pas. Après avoir essayé sans succès, tous les remèdes prescrits par les médecins et beaucoup d'autres, je résolus d'essayer la SALSEPAREILLE DE BRISTOL et j'en pris 5 bouteilles. Aujourd'hui je marche parfaitement bien et je puis m'occuper de mes affaires. Un des plus habiles médecins après m'avoir saigné, déclara que ma maladie était une affection dangereuse de rhumatisme.

Je suis respectueusement votre,
JOHN RUEL.

Assermenté devant moi, un des Juges de Paix de Sa Majesté, pour le District de Montmorency, le 13 août, 1865.

J. RUEL, Juge de Paix.

A vendre par tous les Pharmaciens.

Agents à Montréal: Devins et Bolton, Lamplough et Campbell, K. Campbell & Cie., J. Gardner, A. G. Davidson, J. A. Hart, H. R. Gray, E. Picault et Fils.

25 janv. 1869 as—68

Pastilles de Bryan.—Ce grand remède populaire est en usage depuis plus de vingt ans, donc on ne peut pas dire qu'on en est à l'essai. Elles ont été parfaitement expérimentées et déclarées, par des personnes dont elles ont conservé la vie et la santé, être un remède pur, inoffensif et éminemment salutaire. Si elles sont prises à temps, elles guérissent invariablement le rhume, la toux, les maux de gorge et toutes affections des Bronches. Un seul essai convaincra le plus sceptique. A vendre chez tous les marchands de médecine à 25 cents la boite.

DEVINS & BOLTON,
Agents à Montréal

14 janv. bs—54

La santé c'est la force.—Prévenir une maladie ou en triompher, c'est l'un des plus nobles buts auxquels peut tendre l'homme, et il est aussi vrai de dire que les Pastilles Pulmonaires de Bryan guérissent aussi infailliblement les rhumes de gorge et du cerveau, les irritations de la gorge, et les maladies des poumons, que la peste et la guerre déciment le genre humain. Un mauvais rhume négligé engendre tôt ou tard la consomption, et faute de soins l'homme le plus fort y succombe. Le remède à la fois le plus prompt et le plus sûr pour ces maladies sont les "Pastilles Pulmonaires de Bryan" qui ont fait leurs preuves depuis vingt ans, et qui n'ont jamais failli de guérir. Elles seront d'un grand secours pour les orateurs et les chanteurs. A vendre par tous les marchands de médecine à 25 cents la botte.

Vendus à Montréal par Devins et Bolton, Lamplough et Campbell, Lymans Clare et Cie, Kerry, Bros et Cie., et tous les autres droguistes en général.

Montréal, 14 janv. bs—54

NAISSANCE.

—En cette ville, le 31 janvier, Madame L. A. Jetté, un fils.

A Montréal, le 31 janvier dernier, la Dame de M. Louis Carle, marchand-épicier, un fils.

REMISE DU BAL
EN L'HONNEUR DE LA
Visite du Gouverneur-Général et sa Dame.

LE COMITÉ EXÉCUTIF des Citoyens de Montréal regrette d'être obligé d'annoncer qu'en conséquence d'une indisposition subite de LADY YOUNG, le BAL qui devait avoir lieu le 3 du courant, EST REMIS.

Les Messieurs qui ont pris leurs billets, pourront recevoir leur argent en s'adressant au St. Lawrence Hall.

EDW. GOFF PENNY,
Secrétaire.

2 fév. 70

QUARTIER St ANTOINE
REQUISITION
A
W. F. KAY, Ecuier.

MONSIEUR,—Nous, les soussignés Electeurs du Quartier St. Antoine, vous prions de vouloir bien nous permettre de mettre votre nom devant le public pour nous représenter dans le Conseil-de-Ville, nous engageant (si vous acceptez la nomination) à soutenir votre candidature de toute notre énergie.

W H Hingston M D	O Berthelot
L H Holton	Narcisse Valois
H Torrance	Chas S Rodier
A W Ogilvie	A C Larivière
John Hyde	Chas S Rodire
James Ferrier, jr	J B Houlé
Gilbert Scott	N C Larivière
H L Routh	J E Latond
Edwin Atwater	S Biron
C J Cusack	E O Dubois
Geo Stephen	G Lepage
Strachan Bethune	E Ouimet
John Dougall	H Roussy
T M Bryson	L Lanthier
Alfred Rimmer	M Gravel
D A Ansell	R Mailloux
T M Clark	Benj Clément
Andrew Allan	Jos Lapierre
Robt Reford	Ed Chamberland
John Torrance, jr	Amable Prevost
J G Burrows	Wm Fraser, M.D.
Geo Stanewray	John Wanless, M.D.
D R McKay	W A Merry
D Lewis	W Murray
Peter Redpath	Théodore Lyman
Nelson Davis	Arch Ferguson
G F Prowse	Robert Miller
John Milne	Louis Auldjo
John Hamilton	Chas Phillips
W W Ogilvy	Thos Davidson
S E Dawson	James D Gibb
Chas Ilsley	H H Whitney
Geo Winks	J M Ferres
S H Thomson	Edwd Meyer
W F Lewis	E L Mills
G A Holland	P D Browne
Edwd Whitehead	H L Prowse
Andrew Wilson	J C McLaren
Wm Nivin	S W Woodward
Robert Anderson	W A Phillips
R Taylor	Joseph Walker
J C Griffin	Isaac Ebbett
John Mackintosh	A B Stewart
Wm Wilson	S Johnston
Robert Campbell	Duncan McFarlane
A Macpherson	H J Ibbotson
Jas Sutherland	D Brown
Thos A Evans	J C Barton
C E Colson	S Waddell
Jas Gordon	John Sterling
R L Gault	D P Janes
G W Seath	D W Ross
Wm Muir	Thos Gaverhill
Wm Ewan	Richard Wolff
Andrew Law	W Galt Hill
Robert Muir	Samuel R Evans
Chas Selby	John Lamb
A H Vass	J H Joseph
James Thomson	C J Mecker
J G Shipway	Jesse Joseph
John Martin	Peter Robertson
Chas S Watson	Wm Francis
Chas D Edwards	Johnston Thompson
James Mavor	T M Thomson
John Popham	John Dillon, jr
B Hutchins	James Bose
R H Napier	H Seymour
S H Brown	James Torrance
Jas Haldane	B Gibb
T S Judah	John Reddy, M.D.
James Hervey	A F Cockburn
J Richardson	A Barton
DeB Macdonal	J P Clark
James Dougall	Joseph Tiffin
A Cross	Alex Empey
T Hart	J A Mathewson
Alex Buntin	A H Linn
Joseph Tiffin, jr	T Morland
George Armstrong	David McFarlane
George Thompson	W McMaster
Robert Esdaile	Robert Kerr
W Easton	Benj Lyman
W J Crahan	Edwd Hilton
D Batters	John Trimble
Alex Rough	Anthony Force
Archd Hodge	John Lovell
Henry Bulmer	H A Budden
John Murphy	Robert Graham
Henry McKay	Jas Johnston
J A Harte	Geo W Warner
John Mitchell	John F Warner
Charles Alexander	James Burns
H Huddell	C Dorwin
G W Stimpson	James Stewart
James S Hunter	Wm Weir
G W Simpson	Henry Vennor
James Hutton	A T Holland
Wm Lindsay	R S Whitney
Thomas Simpson	T S Scott
Henry Thomas	T M Taylor
J H Winn	John Lane
W B Lambe	Alex Clerk
Jas Mitchell	Henry Lyman
Geo Browne	T K Ramsay
W S Macfarlane	A Savage
A C Clark	Thos McNab
George S Scott	James Court
Thomas Leeming	T Blakeney
G D Ferrier	Alex Milloy
D Bellhouse	J E Pell
Etc.,	Etc., Etc.

MESSIEURS,—La nécessité de prendre une part active dans la direction des affaires municipales de cette ville est loin d'être agréable pour moi, mais croyant qu'il est du devoir de tout citoyen de sacrifier ses intérêts privés ou ses inclinations personnelles lorsqu'il est appelé à donner son concours au service public, je ne puis refuser de me rendre à votre réquisition.

Je regarderais votre choix d'un candidat plus compétent et plus capable que moi comme un acte de bienveillance à mon égard, mais si c'est votre opinion que je puis faire prévaloir les intérêts de la Cité et ceux du Quartier St. Antoine mieux que toute autre personne capable de remplir cette position, je n'ai plus qu'à mettre mes services à votre disposition.

Je suis, Messieurs,
Votre obéissant serviteur,
W. F. KAY.

Montréal, 2 février 1869 cf—70

TRÉSOR DES NOURRICES — Mères qui avez des enfants difficiles à élever servez-vous du Trésor des Nourrices du Dr. Picault. C'est le seul remède approuvé et ne vous laissez pas imposer par les annonces pompeuses faites dans les gazettes.—PICAULT & FILS, coin des Rues Notre-Dame et Bonsecours, Montréal.

27 juillet 1868. aa—h—79

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE, 1864.

DANS L'AFFAIRE DE

THOMAS McKENNA, commerçant, de la cité de Montréal,

FAILLI.

Les créanciers du Failli sont par le présent notifiés qu'il a fait une cession de ses biens et effets en vertu de l'acte ci-dessus, à moi, syndic soussigné, et ils sont requis de me fournir, sous deux mois de cette date, des états de leurs réclamations, spécifiant les garanties qu'ils possèdent s'ils en ont, et leur valeur, et s'ils n'en ont pas, mentionnant le fait, le tout attesté sous serment, avec les pièces justificatives à l'appui de ces réclamations.

T. SAUVAGEAU,
Syndic Officiel.

Montréal, 2 fev. 1869. bs—70

SOIREE DRAMATIQUE ET MUSICALE
AU PROFIT DE
L'OEUVRE DES SOURDS-MUETS,
SOUS LE PATRONAGE DU
Très Révd. Administrateur du Diocèse et la Présidence de S. H. le Maire de Montréal,
DANS LA
SALLE ACADEMIQUE DU COLLEGE STE. MARIE,
Le Mardi-Gras, 9 Février.

Musique, par les élèves du Collège Ste. Marie.

PROGRAMME.

1re Partie.

Pantomime par les élèves Sourds-Muets.
Musique
Prière,
Le Loup et la Cigogne,
Un trait d'amour insternel,
Chœur de Freyschuts—Weber,
Le Singe et le Chat,
Abraham et Isaac,
Chœur de la Dame Blanche—Boieldieu,
Examen des Elèves Sourds-Muets,
Le Chat et le Vieux Rat,
Chœur du Comte Ory—Rossini,
L'Enfant prodigue,
L'Avare et le Singe,
Musique.

2me Partie.

Par les Elèves du Collége Ste. Marie.

Drame: Le Malade imaginaire,
Discours par Son Honneur le Maire.

Entrée, 25 cts; siéges réservés, 50 cts.

La porte sera ouverte à 7 heures, et la représentation commencera à 8 heures.

Cartes vendues dans les principales librairies.

2 fév.

SOCIETE
DE
Construction Mutuelle de Montréal

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE de cette Société, ajournée depuis le 27 ultimo, pour la transaction des affaires qui ont été à cette époque laissées de côté, et pour telles autres affaires qui devront être soumises, aura lieu à la salle de réunion ordinaire de la Société, No. 6, Rue Bleury, MERCREDI, le TROISIÈME jour de FÉVRIER courant, à SEPT heures et DEMIE précises du soir.

Les membres sont particulièrement requis de se rendre en foule.

W. TURNER,
Président.

2 fév. bl—70

LOUIS TESSIER,
Marchand à Commission,
AGENT GÉNÉRAL D'AFFAIRES
pour la vente et location de propriétés, à la ville et à la campagne.

COLLECTION DE LOYERS, COMPTES, Billets, etc., etc.

Assurance de Propriétés,
et pour toutes autres affaires en général.

M. L. T. espère mériter l'encouragement du public en général.

BUREAU D'AFFAIRES:
192, Rue Notre-Dame.

2 fév. cm—70

Acte concernant la Faillite, 1864.

DANS L'AFFAIRE DE

LYNDS WILLIAM DECKER, Commerçant, de Montréal,

FAILLI.

LES créanciers du dit failli sont notifiés qu'il a fait une cession de ses biens et effets au soussigné, à qui ils sont requis de présenter leurs réclamations, dûment attestées, avec les pièces justificatives, sous le délai de deux mois de cette date.

JOHN WHYTE,
Syndic Officiel.

Montréal, 30 janv. 1869 bs—70

Acte concernant la faillite 1864,

DANS L'AFFAIRE DE

ANTOINE CREVIER, commerçant, de Montréal,

FAILLI.

Les créanciers du Failli sont par le présent notifiés qu'il a fait une cession de ses biens et effets en vertu de l'acte ci-dessus, à moi, syndic soussigné, et ils sont requis de me fournir, sous deux mois de cette date, des états de leurs réclamations, spécifiant les garanties qu'ils possèdent, s'ils en ont, et leur valeur, et s'ils n'en ont pas, mentionnant le fait, le tout attesté sous serment, avec les pièces justificatives à l'appui de ces réclamations.

A. B. STEWART,
Syndic Officiel.

Montréal, 1er février 1869. bs—70

DINER
EN L'HONNEUR DE LA
VISITE DU GOUVERNEUR-GENERAL

LES MESSIEURS qui désirent obtenir des Billets pour le DINER donné au GOUVERNEUR GENERAL, pourront le faire en s'adressant au Secrétaire aujourd'hui, à MIDI.

On pourra se procurer au St. Lawrence Hall aujourd'hui, tous les billets qui ont été souscrits jusqu'à hier soir.

EDW. GOFF PENNY,
Secrétaire.

2 fév. 70

AVIS.

L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE ajournée des Actionnaires de la Compagnie de Moisic, aura lieu au bureau, No. 10 et 12 de la bâtisse de la Halle aux Blés, MERCREDI, le TROIS du courant, à UNE heure P.M.

M. McCULLOCH,
Secrétaire.

2 Fév. 1869. bf—70

AVIS.

UNE famille anglaise se rendant en Europe; désire placer un de ses garçons dans une famille française protestante, pour qu'il y apprenne la langue française, et où il sera sous une bonne surveillance.

S'adresser poste restant, boîte 500.

Montréal, 2 fév. 1869. bf—70

INSTITUT DES ARTISANS CANADIENS.

SÉANCE PUBLIQUE.

Vendredi, le 5 courant, aura lieu à la Salle de l'Union St. Joseph, à 7½ heures P.M., une séance publique. Le Révd. Père Thébault, S. J., a bien voulu consentir à donner une lecture.

Vu le but essentiellement utile et national de cet Institut, on espère qu'il y aura foule.

Des siéges seront réservés pour les dames.

Par ordre,
CHARLES PAYETTE, Sec.-Arch.

2 fév.—di 42

Grand Concert Populaire et Bal
2me ANNEE
PAR
L'ORCHESTRE des COMMIS
Sous la Direction de M. JULES HONE
DANS LA
SALLE ST. PATRICE
MERCREDI Soir, 3 FEVRIER 1869.

PROGRAMME.

1re Partie.

1.—Ouverture, La Reine d'un Jour ..... *Auber*
PAR L'ORCHESTRE.
2.—Duo, pour Violon et Piano *Léonard et Grégoire*
MELLE. I. HOERNER et J. HONE.
3.—Romance, Le Message, (Mein Gruss). *Blumenthal*
MELLE. L. CLARK.
4.—Solo de Cornet, Aria—Il. Puritani ..... *Bellini*
M. McELENY, Chef de Musique du 78e Rég.
5.—Chanson comique, le Tourlourou Frileux. *Bérlot*
M. M. PROVENCHER.
6.—Festival Irlandais ..... *J. Hone*
L'ORCHESTRE.

Intermède de 10 Minutes.

2de. Partie.

7.—Les Airs Canadiens (Fantaisie nationale) ..... *J. Hone.*
L'ORCHESTRE.
8.—Duo, pour deux Violons ..... *De Bériot.*
MM. J. HONE ET O. MARTEL.
9.—Romance Jeanne Hachette ..... *Concone.*
MELLE. JACQUES.
10.—Chant ..... (de Lucie) ..... *Donizetti.*
M. L. L. MAILLET.
11.—Solo de Violon. Andante Caprice ... *De Bériot*
J. HONE.
12.—Galop du Chemin de Fer ..... *Gungl.*
L'ORCHESTRE.

DIEU SAUVE LA REINE.

ADMISSION - - - 25 CTS.

Les portes seront ouvertes à 7 heures et demie. Le Concert commencera à 8 heures.

Immédiatement après le Concert la danse commencera.

30 janvier, 1869. jd—68

MAISONS A VENDRE.

Une rangée de MAISONS en briques de première classe dans une des meilleures parties de la rue Lagauchetière. Prix et termes raisonnables.

WM. A. CURRY,
Agent d'Immeubles,
81, Grande Rue St. Jacques.

30 janv. cf—68

La vente par **MORISON** à encan public sera continuée aujourd'hui (samedi) et chaque jour de la semaine prochaine.

G. McGREGOR,
Encanteur.

Grand Concert-Promenade
DONNÉ SOUS LE PATRONAGE DE
L'UNION ST. JOSEPH,
EN FAVEUR DE
Ses Veuves et ses orphelins
A LA
SALLE ST. PATRICE,
Lundi, 8 Février, 1869,
par la magnifique
Bande du 60e Regt.
avec la bienveillante permission du Colonel Fielden.

Il y aura deux DISCOURS entre les morceaux de musique.

La musique pour la danse sera donnée par l'Orchestre du 60ème Régiment.

Des rafraîchissements seront fournis à des prix modérés au profit de cette œuvre de charité.

Les cartes d'entrée sont en vente chez les libraires, les marchands de musique et le soir à la porte.

PRIX D'ENTREE, 30 SOUS.

Les portes s'ouvriront à 7½ heures; le Concert commencera à 8 heures.

La séance de l'Union St. Joseph qui devait avoir lieu ce même jour, est remise au mercredi suivant le 10 février.

20 janv. 8fps—69

VENTE
PAR
AUTORITE DE JUSTICE

Sera vendu au plus offrant et dernier enchérisseur, JEUDI, le dix-huit de Février prochain, à DIX heures de l'avant-midi, sur les lieux, l'immeuble ci-après désigné appartenant à M. JOHN THOMPSON, bourgeois, de la Cité de Montréal, et à Dame Marie R. F. Truteau, son épouse, en usufruit seulement et en propriété à leurs enfants et petits enfants, savoir:

Un TERRAIN ou emplacement situé au faubourg St. Laurent de la Cité de Montréal, de la contenance de soixante et quatorze pieds de front sur quatre-vingt treize pieds de profondeur, le tout plus ou moins, sans garantie de mesure précise, tenant devant au nord-ouest à la rue Sanguinet, derrière au sud-ouest aux représentants de feu Georges Wurtelle, d'un côté au nord-ouest aux représentants de feu John Donegana, et d'autre côté au sud-est aux représentants de Joseph Leduc, avec une maison en bois à deux étages ayant plusieurs logements, dessus construite.

Pour les conditions s'adresser à l'Honorable Louis Antoine Dessaulles, ou à M. John Thompson lui-même, demeurant ensemble, Rue Berri, No, 33, ou aux Notaires soussignés, rue Ste. Thérèse, No, 5, et lesquelles conditions seront lues et expliquées publiquement le jour de la vente.

L. A. DESROSIERS, N. P.,
J. H. JOBIN, N. P.,
P. MATHIEU, N. P.

Montréal, 28 janvier, 1869. bfspts—66

Sauce de Suffolk.

LA Sauce la plus richement confectionnée, vendue par tous les épiciers, et en gros par
WALTER MARRIAGE.

8 jan. am—49

LE NOUVEAU MONDE
(DE NEW-YORK.)

CE Journal politique, littéraire et agricole, est une des publications les plus intéressantes et les moins coûteuses des Etats-Unis. Il se distingue par une excellente rédaction et par l'abondance et la variété des matières. Indépendant de tout parti, il suit avec attention le mouvement politique aux Etats-Unis et en Europe, et contient toujours des nouvelles de toutes les parties du globe. Le plus grand soin est apporté à sa partie littéraire.

PRI

SEWING MACHINES

MOULINS A VENDRE.—Le PREMIER PRIX a été accordé à J. D. LAWLOR à la dernière exposition Provinciale tenue à Montréal, en Septembre 1868, pour la confection des meilleures MOULINS A COUDRE DE SINGER manufacturés dans la Puissance du Canada.

Le soussigné reconnaissant pour l'encouragement qu'il a reçu, annonce respectueusement à ses nombreuses pratiques et au public en général qu'il a toujours en mains un assortiment considérable et varié de MOULINS A COUDRE DE PREMIERE CLASSE tant de sa propre manufacture que provenant des meilleurs fabriques des Etats-Unis, ayant tous les dernières améliorations et accessoires. Parmi lesquels sont :

Le MOULINS DE SINGER à l'usage des familles et des manufactures
Le do HOWE do do do
Le do ÆTNA do do do
Le do FLORENCE do action reversible,

Un nouveau Moulin à Navette, avec table, prix $20; aussi un nouveau moulin elliptique à l'usage des familles, construit sur le principe de Wilcox et Gibb, prix (avec table complète) $23. Moulins pour fil ciré A. B. et C.

Je garantis tous les moulins faits par moi comme supérieur sous tous les rapports à ceux de tout autre manufacturier en Canada. J'ai des certificats de tous nos principaux établissements manufacturiers et des meilleures familles de Montréal, Québec, et de St. Jean, N. B. attestant leur supériorité. Ma longue expérience dans ce commerce et les grandes facilités pour manufacturer me mettent en état de vendre des Moulins à Coudre de Première Classe de 20 à 30 pour cent à meilleur marché que tout autre fabricant dans la Puissance. J'offre en conséquence aux agents de meilleurs moulins à de meilleures conditions.

Les agents voyageurs et locaux feront bien de donner leur attention à ce sujet.

Un escompte spécial sera alloué au clergé et aux Institutions religieuses.

Bureau principal : 365, rue Notre-Dame.
Manufacture : 48, rue Nazareth. Montréal.
Succursale : 22 rue St. Jean, Québec : 78, rue King, St. Jean, N.-B., et 18, rue Prince, Halifax, N.-E.

Toutes sortes de Moulins à coudre réparés et améliorés à la Manufacture, 48, rue Nazareth, et à la boutique au-dessus du Bureau, 365 rue Notre-Dame, Montréal.

J. D. LAWLOR,
365, Rue Notre Dame.
6 février 1868. aa—34

DEPOT DE MOULINS A COUDRE

Grand avantage pour les Communautés et le Public en général

Le soussigné offre ses sincères remerciments à ses nombreuses pratiques pour l'encouragement qu'elles lui ont accordé depuis cinq ans, et annonce qu'il a en main les moulins les plus perfectionnés. A force de travail et d'étude, il a réussi à améliorer ses moulins de manière à les rendre les meilleurs qu'il y a sur le marché.

Ces moulins sont de toute sorte ; il y en a pour les familles, légers, élégants et servant d'ornement dans la chambre de travail ; d'autres pour les Tailleurs, Couturières, etc., qui font de gros ouvrages en draps ; enfin ceux qui sont faits exprès pour les ouvrages en cuir ou autres ouvrages de ce genre.

Ces moulins ont remporté les prix suivants : 1er prix à l'Exposition de Kingston, 1863; 1er prix à l'Exposition d'Hamilton, 1864 ; prix extra et unique à l'Exposition de London, Ont. en 1865; prix et diplôme à l'Exposition de Montréal, 1865 ; prix extra pour le meilleur moulin à coudre pour les Familles, à l'Exposition de Toronto en 1866; 1er prix pour le meilleur moulin pour toute sorte d'ouvrages, Exposition de Kingston, 1867, et en 1868 à Montréal; à part de beaucoup d'autres faveurs trop longues à énumérer.

Ces moulins sont en vente à très-bas prix chez

P. B. DESROCHERS, AGENT,
No. 87, Rue St. Laurent.

M. Desrochers se charge de réparer toutes sortes de moulins à coudre à des prix très réduits.

Montréal, 20 Nov. 1868. aa—11

CHAMPAGNE.

Louis Raymond, de Reims,
150 CAISSES.

En débarquement du vaisseau "*Chaudière*" et à vendre par

ALBERT C. OERTEL,
2, rue des Communes,
Bâtisses de l'Assurance Royale.
15 nov. 1868 jno—5

DÉMENAGEMENT.

ST. GEORGE & DRAPEAU

ONT TRANSPORTÉ
Leur Magasin de Ferblanterie et Plomberie
AU
NO. 98 RUE ST. LAURENT,
ENSEIGNE DE LA GROSSE CAFETIÈRE ROUGE.

TOUT en remerciant le public et leurs amis de l'encouragement qu'ils ont reçu jusqu'à ce jour, MM. St. G. et D. espèrent se rendre dignes de plus en plus de leur confiance par la ponctualité avec laquelle les ouvrages seront à l'avenir exécutés, et aussi par la variété, et l'augmentation du choix de leur nouveau magasin. Ils ont en main et à des prix réduits un assortiment complet de poêles à charbon, poêles à bois, fournaises, et toute espèce de ferblanterie, ils prennent aussi les ordres au dehors pour la confection et réparation des couvertures, dalles et daleaux.

Ayant aussi un assortiment complet de tuyaux à l'eau et à gaz, glacières, champlures, gazeliers et bains, les ouvrages dans cette branche seront fait avec les meilleurs matériaux et exécutés sous le plus court délai. Ils posent aussi les fournaises à air chaud de toute dimension et les certificats qu'ils ont obtenu démontreront que leur système est un des meilleurs connus jusqu'à présent.

22 Déc. 1868. fm—87

Tourbe ! Tourbe ! Tourbe !

AU FUEL BAZAR.

Charbon de gril, Lehigh, Welsh et en gâteaux ; Charbon de Bois, Bois de chauffage et Bois pour allumer, en petites quantités.

Envoyez vos ordres ; si c'est par la Poste, Boîte 2884.

COUR : 490, Rue Craig, vis-à-vis la rue St. Dominique ; ouverte jusqu'à neuf heures tous les soirs.

STIRRAT & CIE.
2 déc. 1868 cm—22

POÊLES ! POÊLES ! POÊLES !

COUCHETTES EN FER !

Refrigérants ! Refrigérants ! ! !

COLE & FRERE,

No. 1, Nouvelle Salle St. Patrice

No. 15, *Quarré Victoria,*

offrent en vente une quantité considérable de POÊLES de toutes sortes, COUCHETTES EN FER, REFRIGÉRANTS, etc., etc., à des prix extraordinairement réduits.

Le magnifique Poêle de cuisine "BENEFACTOR," patenté en 1867 et reconnu comme le meilleur poêle existant, est en vente seulement à leur magasin, à un prix qui défie toute compétition.

On trouvera aussi : Articles en étain et vernis, Ferronnerie d'Ameublement, Cages pour Oiseaux, Carosses, Couchettes en fer, etc., etc.

On se charge de tout ouvrage dans cette branche à des prix modérés.

Leur longue expérience dans ce genre d'affaires, tant en Canada qu'aux Etats-Unis, au Nouveau-Brunswick et au Mexique, leur permet d'offrir satisfaction complète à tous ceux qui voudront les honorer de leur confiance.

COLE & FRÈRE.
22 avril 1868 aa—

A VENDRE,

TRUITE SAUMONNÉE, en demi-barils
POISSON BLANC, do
MORUE SÈCHE, en paquets
HADDOCK (merluche) SÈCHE
FLEUR de toutes qualités toujours en mains.

KIRKWOOD, LIVINGSTONE ET CIE.,
449, Rue des Commissaires.
8 Janv. 1869 am—49

AVIS.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE des Actionnaires de la BANQUE DU PEUPLE, aura lieu au Bureau de la Banque, Grande Rue St. Jacques, LUNDI, le 1er MARS prochain, à TROIS HEURES P.M., en conformité avec les clauses 18 et 19 de l'Acte d'Incorporation.

Par ordre du Bureau,
A. A. TROTTIER,
Caissier.
27 jan. jd—65

COMPAGNIE DE
Vapeurs Océaniques de Montréal.

Sous contrat avec le gouvernement canadien pour le transport des Malles du Canada et des Etats-Unis.

1868-69. **1868-69.**

ARRANGEMENTS D'HIVER.

LA LIGNE DE LA MALLE DE CETTE COMPAGNIE se compose des Vaisseaux suivants de première Classe à plein pouvoir construits à Clyde. Steamers en fer à double engin.

Prussian	3,000 tonx	en construction.
Germany	3,250 tonx	Capt. Graham.
Austrian	2,700 ton.	" Wylie.
Nestorian	2,700 ton.	Lt Dutton, RNR
Peruvian	2,800 ton.	Capt, Ballantine.
Moravian	2,650 ton.	" Brown.
Hibernian	2,434 ton.	Lt Smith, RNR.
Nova Scotian	2,300 ton.	Capt. Aird.
North American	1,784 ton.	" Bill.
Belgian	2,400 ton.	" Grange.
Damascus	1,800 ton.	" Allan.
Ottawa	1,831 ton.	" N. Wylie.
St. David	1,650 ton.	" Watt.
St. George	1,468 ton.	" Jones.
St. Andrews	1,432 ton.	" Scott.
St. Patrick	1,267 ton.	" Trocks.

Partant de Liverpool tous les Jeudis, et de Portland tous les Samedis, arrêtant à Lock Foyle pour recevoir à bord et mettre à terre les Malles et passagers pour l'Irlande et l'Écosse.

PRIX DU PASSAGE de Portland :
CABINE ..... $70 à $80
ENTREPONT $25.00

Les steamers de la ligne de Glasgow voyageront entre Clyde et Portland à intervalles durant la saison d'hiver.

On ne peut retenir des cabines à moins de payer d'avance.

Un Chirurgien d'expérience est à bord de chaque vaisseau.

Pour fret et autres particularités, s'adresser à

H. ET A. ALLAN,
Coin des rues Youville et de la Commune,
Montréal.
7 déc. 1868. aa—46

AGENCE POUR LA VENTE ET LE LOUAGE
DE
MAISONS et de TERRAINS.

Aux Propriétaires.

Le soussigné désire informer les propriétaires que des demandes nombreuses lui sont faites pour des résidences privées, les prix variant de $2,000 à $5,000. Aussi, des offres pour LOTS à BATIR de $100 à $1,000 chaque.

Le soussigné désire qu'on sache bien qu'il n'exige aucune rétribution si la vente n'a pas lieu, et que lorsqu'elle s'effectue, il ne prélève qu'une modique commission. Cette façon d'opérer lui a permis de satisfaire toujours le public, pendant le cours d'une longue carrière commerciale.

Les personnes qui ont des propriétés à vendre dont le titre est parfait et qui désirent en obtenir de bons prix, sont priées de communiquer avec lui.

Le soussigné désire informer ceux qui désirent vendre leurs propriétés par encan qu'il vient de faire des arrangements avec un encanteur de renom qui s'empressera d'exécuter leurs ordres à des conditions raisonnables.

H. H. GEDDES,
32, Grande Rue St. Jacques
Porte voisine du Bureau de Poste.
Montréal, 10 nov. 1868 6m—2

EAUX MINERALES DE VARENNES.

EAUX DE SELTZ DE VARENNES.

1ER PRIX AVEC MEDAILLE A L'EXPOSITION INDUSTRIELLE ET AGRICOLE DU CANADA, 1868.

LE DR. STERRY HUNTA depuis plusieurs années recommandé que les eaux—qui ressemblent à celles de Seltz et de Saratoga—fussent chargées de gaz acide carbonique, ce qui les rendrait égales et supérieures en quelque sorte à ces sources renommées, et ajoute :

" Je me suis convaincu par des expériences, que " ce procédé réussit parfaitement aux Eaux de " Varennes qui deviennent ainsi plus agréables au " palais et plus utiles à la digestion." (Voir sa lettre dans les pamphlets distribués avec les eaux.)

Le DR. PAINCHAUD dit de ces eaux :.....
" elles sont rafraîchissantes, d'une saveur agréable et d'une digestion facile ; à hautes doses, " elles produisent un effet purgatif ; à doses moins " élevées, elles portent sur la muqueuse gastro-intestinale une douce stimulation qui relève l'appétit et entretient la liberté des évacuations alvines ; à petites doses elles agissent à la manière " des altérants. Elles ont de plus, dans tous les " cas, un effet constant sur la sécrétion urinaire. " Elles sont généralement utiles dans les maladies d'estomac et des intestins, tel que la dyspepsie, les vomissements, la flatulence, la constipation, etc., lorsque ces affections ont pour " cause la faiblesse ou le manque de ton de ces " organes. Je les recommande aussi dans la " chlorose, les maladies chroniques de la peau, les " scrofules, les engorgements du foie, la jaunisse, " les calculs biliaires, le catarrhe vésical et dans " beaucoup d'autres maladies qui ont leur siége " dans les organes du bas ventre....."

Le Dr. Painchaud les recommande très fortement sous forme de bains pour un grand nombre de maladies de femmes et autres, telles que les paralysies, les rhumatismes, les écrouelles, la faiblesse musculaire, etc., etc.

Des milliers de certificats pourraient être également produits provenant de médecins et autres personnes de toutes les classes de la société. Mais l'opinion du Dr. Painchaud, qui s'est constamment servi des Eaux de Varennes dans sa pratique depuis trente ans, suffira : car on n'ignore point que ce monsieur jouit, comme médecin, d'une position des plus distinguées. Sa lettre que l'on trouvera dans le même pamphlet, était écrite il y a plusieurs années, à l'occasion du projet de fonder, aux sources de Varennes, un Hôpital pour les malades pauvres.

PRIX EN DÉTAIL :

Eaux de Seltz de Varennes, 2s. par doz. (chopines) bouteilles extra.
Eaux minérales de Varennes, 2s 6d par doz (pintes), bouteilles extra.
On délivrera en ville 4 gallons des Eaux Minérales de Varennes pour 50c.

Ces eaux seront bientôt en vente chez les principaux Apothicaires et Épiciers du Canada ; mais pour le moment, les ordres devront être laissés chez MM. KENNETH CAMPBELL & CIE., MEDICAL HALL., Rue St. Jacques et Carré Phillips.
10 sept ...pps. —102

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DES CITOYENS.

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires de la COMPAGNIE d'ASSURANCE et de PLACEMENT des CITOYENS sera tenue au bureau, No. 71, Grande rue St. Jacques, LUNDI, le PREMIER jour de FÉVRIER, 1869, à UNE heure de l'après-midi, pour l'élection de trois Directeurs et pour la transaction des affaires de la Compagnie en général.

GEORGE B. MUIR,
Gérant.
19 janv. jn—58

Amusement Domestique pour les Soirées d'Hiver.

C. HEARN,

OPTICIEN,

242 et 244, RUE NOTRE-DAME,

Vient de recevoir un assortiment considérable et varié de

LANTERNES MAGIQUES !

— AUSSI —

Des nouveautés toutes récentes en COULISSES pour LANTERNES MAGIQUES,

Une Lanterne Magique et 36 Images pour $2.25.

On fournit la liste des prix *gratis* à ceux qui la demandent.

STÉRÉOSCOPES et VUES en grande variété
24 nov. 1868 aa—14

J. HY. WIGHT, B. C. L.

Gradué de l'Université McGill,
AVOCAT,
No. 25, Rue St. Gabriel,
MONTREAL.
23 janv. 1869 fm—62

CHEMIN DE FER LE GRAND TRONC DU CANADA.

1869—ARRANGEMENS D'HIVER—1869.

Les Trains laissent maintenant la Station Bonaventure comme suit :

POUR L'OUEST :

Express de jour pour Ogsdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et toutes les autres places de l'Ouest à.... 9.10 A M
Express de nuit do do..... 8.30 P M
Train Omnibus pour Kingston et les stations intermédiaires, à..... 7.00 A M
Trains pour Lachine à 8.00 A.M., 9.30 A.M. 2.00 PM et 5.00 P. M.

POUR LE SUD ET L'EST.

Train Omnibus pour Island Pond et les stations intermédiaires..... A M
Express pour Boston..... A M
Express pour New-York et Boston viâ le Vermont Central..... 2.30 P M
Express pour Island Pond et Gorham.... 2.00 P M
Express pour New-York viâ Plattsburgh, le Lac Champlain, Burlington et Rutland, à..... 3.00 P M
Express de Nuit pour Québec, Island Pond, Gorham et Portland, arrêtant entre Montréal et Island Pond à St. Hilaire, St. Hyacinthe, Acton, Richmond, Sherbrooke, Waterville et Coaticooke, seulement à..... 10.10 P M

☞ Chars dortoirs pour chaque convoi de nuit. Bagage marqué (checked).

Le steamer *Carlotta* laisse Portland tous les Samedis Après-Midi (après l'arrivée du train laissant Montréal le vendredi soir) pour Halifax, Nouvelle-Ecosse, et retournant le Mercredi.

Il y a à bord un confort excellent pour les passagers et toutes facilités pour le fret.

Les Vapeurs de la Compagnie Internationale, qui sont en correspondance avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laissent Portland tous les Lundis et Jeudis à 5 hs. P. M., pour St. Jean, N. B., etc.

On peut se procurer des Billets à toutes les principales Stations de la Compagnie.

Pour plus de détails et le temps de l'arrivée et du départ de tous les trains aux différentes stations, s'adresser au guichet, Station Bonaventure.

C. J. BRYDGES,
Montréal, 20 nov.—1 Directeur-Gérant

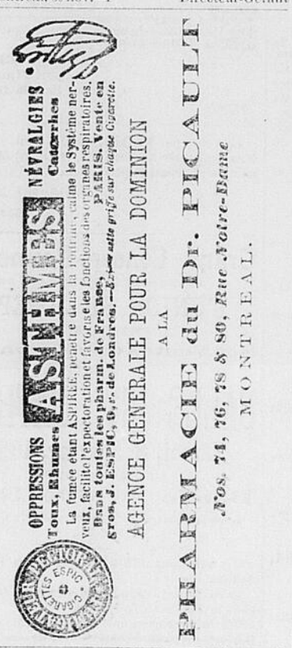

REMEDE CONTRE LA TOUX.

"Remède domestique contre la Toux" de Gardner.

UN ESSAI SUFFIT POUR PROUVER SA VALEUR.

LISEZ LES CERTIFICATS de l'Honorable James Ferrier et de Geo. F. Prowse, Ecr:
Montréal, 4 Déc., 1868.

John Gardner, Ecr.,

CHER MONSIEUR, — Votre "Remède contre la Toux" a été en usage dans ma famille depuis plusieurs années. Je m'en suis servi moi-même. Nous sommes si satisfaits de ses facultés curatives que nous sommes heureux de communiquer notre reconnaissant témoignage pour le bénéfice que nous en avons retiré.

Je suis, monsieur, votre, etc.,
J. FERRIER.
(De G. F. PROWSE, Ecr.)

M. GARDNER,—Votre "Remède contre la Toux" agit comme par enchantement.

En vente par tous les Droguistes de partout.
Dépôt et Manufacture,
375, RUE NOTRE-DAME.
9 janvier 1869. aa—50

Hôpital d'Accouchement Privé

No. 100, RUE ST. LOUIS.

MADAME CUISKELLY vient d'ouvrir l'établissement ci-dessus pour la commodité de toutes les classes, et les transactions y seront tenues sous le plus grand secret. Les conditions de Mme. C. sont tellement raisonnables que toutes les classes de la société peuvent se permettre le confort d'une demeure tranquille, où tout le soin possible est porté aux exigences de chaque malade. Mme. C. promet de s'occuper exclusivement de cet établissement et d'en faire un hôpital de première classe pour les femmes mariées, les épouses de soldats ou autres, qui pourraient requérir ses services. On donnera les meilleures références à Montréal. Avis et service à toute heure. Nourrices toujours prêtes.

28 nov. 1868 aa—18

ON A BESOIN D'ACHETER
DES
Cens et Rentes et Réclamations Seigneuriales.

Le soussigné est prêt à acheter des Cens et Rentes ainsi que des Réclamations Seigneuriales (Lods et Ventes.) S'adresser à

DUNCAN ROBERTSON,
Courtier, Montréal.
28 janv. 1869 ff—66

DES EMPRUNTS de $400 et au-dessus, payables par instalements annuels avec intérêt à 8 pour cent assurés par hypothèque sur propriétés de ville, peuvent être effectués des soussignés.

JUDAH & WURTELE,
Procureurs etc.,
India Chambers, 13, Rue de l'Hôpital.
7 janv. 1869. cm-bfps—48

DORION, DORION & GEOFFRION

AVOCATS,
No. 43, *RUE ST. VINCENT, No.* 43
AU DEUXIÈME.

L'HON. A. A. DORION, C. R.,
V. P. W. DORION, ECR.,
C. A. GEOFFRION, ECR.
12 juin 1867 jno—62

DOUTRE, DOUTRE & DOUTRE

J. D.—C.R. G. D.—B.C.L. J. BTE. D. L.L.B.

AVOCATS,
No. 20,—*RUE ST. GABRIEL,*—*No.* 20
30 nov. 1868 aa—19

N. ARCHAMBAULT,

AVOCAT.

No. 10, PETITE RUE ST. JACQUES,
Chez MM. Chapleau, Rainville et Prévost,
AVOCATS.
Suivra les Cours de Circuit de St. Hyacinthe.
20 oct. 1868. fm—116

MOUSSEAU & DAVID,

AVOCATS,
No. 36, RUE ST. VINCENT, No. 36

J. A. MOUSSEAU, L. O. DAVID.
25 nov. 1868 nn—15

LORANGER ET LORANGER

AVOCATS,
29, Rue St. Vincent,
MONTRÉAL.
20 novembre aa—11

M. LAFRAMBOISE,

AVOCAT,
No. 32, PETITE RUE ST. JACQUES.
15nov. aa—12

J. B. VALLEE,

AVOCAT,
No. 25, Rue St. Gabriel.
Montréal, 21 déc. fm—36

BUREAU & NORMANDEAU

NOTAIRES PUBLICS
ET *COMMISSAIRES,*
ONT TRANSPORTÉ LEUR ÉTUDE AU
No. 63, Rue St. François Xavier.
HON. J. O. BUREAU, P. E. NORMANDEAU
Commissaires pour la Province d'Ontario.
21 octobre 1868 fm—117

B. S. PRIOR,

NOTAIRE PUBLIC,
Agent d'Assurance et d'Immeubles
BUREAU :—SALLE ST. PATRICE,
MONTREAL.
21 nov. 1868. cm—12

HORACE LAPIERRE.

Avocat et Notaire Public,
OTTAWA, Ont.

N. B.—M. LAPIERRE se charge de collections dans toutes les parties d'Ontario.
15 janv. 1869. fm—55

E. A. BEAUDRY,

NOTAIRE PUBLIC,
No. 63, RUE St. FRANCOIS-XAVIER,
MONTREAL.
14 janvier 1869. cm—54

J. A. & J. E. O. LABADIE.

NOTAIRES PUBLICS,
BUREAU :—No. 6, PETITE RUE ST. JACQUES,
Au second étage, 2ème porte de la Rue St. Gabriel, Montréal.
21 nov. cm—22

Dr. C. F. F. TRESTLER

DENTISTE
No. 157,—RUE BLEURY,—No. 157,
Vis-à-vis l'Eglise des RR. PP. Jésuites.
19 mai aa—52

DOCTEUR H. A. LABADIE

No. 6, PETITE RUE ST. JACQUES,
Au second étage, 2ème porte de la rue St. Gabriel Montréal.
21 nov. 1868. cm—12

FOWLER & ROY,

ARCHITECTES,
ONT TRANSPORTÉ LEUR BUREAU
A LA
SALLE ST. PATRICE.
21 nov. 1868. aa12

CREVIER & ROY,

ENTREPRENEURS-MENUISIERS
No. 300, Rue Amherst,
PRÈS DE LA RUE ONTARIO,
MONTREAL

Tout ordre exécuté avec promptitude, sous le plus court délai, à des PRIX MODÉRÉS.
5 mars 1868 aa—22

P. S. ROSS et FRERE,

GRÉEURS.
No. 10, RUE DES SOEURS-GRISES,
MONTREAL.

Toujours en main : Cordages, Toiles, Goudron, Brai, Étoupe, Peinture, Huile, Poulies, etc., etc.
Montréal, 15 mai 1868 aa—48

J. B. DEPATI ET CIE.,

Successeurs de McPherson Lemoyne,
Marchands de Bois de Sciage,
EN GROS ET EN DÉTAIL,
Clos No. 531, *Rue Craig, et No.* 1, *Bassin du Canal*
Ont toujours en mains BOIS BLANCHI et EMBOUVETÉ.
17 nov. 1868 cm—8

J. C. DAGENAIS,

MARCHAND-TAILLEUR,
12, RUE ST. LAMBERT,
MONTREAL.

J. C. D. a constamment en mains un assortiment complet de différentes espèces d'ÉTOFFES, DRAPS, etc., qu'il confectionnera à ordre, sous le plus court délai et à TRÈS-BAS PRIX.
Montréal, 9 nov. 1868. cm—1

G. T. DORION & CIE.,

ont transporté leur magasin au
No. 86 Rue St. Laurent,
presqu'en face du magasin de M. A. Bélanger, meublier. Ils continueront comme par le passé à se charger de toutes sortes de réparations de Montres, Pendules, Bijouteries, &c.
24 Mai 1868 aa—52

(ETABLIE EN 1859.)

HENRY R. GRAY

CHIMISTE ET DROGUISTE
144, Grande Rue St. Laurent,
MONTRÉAL.

Toutes drogues et préparations chimiques achetées à cette Pharmacie sont garanties de première qualité.
26 sept. 186 aa—100

Compagnie d'Assurance "COMMERCIAL UNION,"

19 *et* 20 *CORNHILL, LONDRES.*

CAPITAL - - - - - - - - - - - - £2,500,000 Sterling.

DÉPARTEMENT DU FEU.

Le succès qui a couronné les opérations de la compagnie a été de nature à satisfaire au-delà de toute attente les directeurs, lesquels ont décidé d'élargir le cercle des opérations de la Compagnie. Ils sont en mesure d'offrir au public canadien PARFAITE SÉCURITÉ, garantie par un fonds souscrit et des capitaux placés.

Ajustement Immédiat des Réclamations.—Les Directeurs et les Agents généraux occupant tous une haute position commerciale, jugeront de toutes les questions qui seront soumises à leur décision avec un esprit libéral et en homme d'affaires.

DÉPARTEMENT SUR LA VIE.

Les VOLONTAIRES qui s'assurent dans cette Compagnie peuvent, sans charge extra, s'enrôler pour la défense de la frontière et REPOUSSER les incursions de CORPS de MARAUDEURS.

Quatre-vingt pour cent des profits qui proviennent de toutes les affaires qui concernent les annuités et les polices pour toute la vie, seront divisés parmi les Porteurs de Polices ayant droit aux profits.

Toutes les réclamations sont payées un mois après que la mort de l'assuré a été prouvée.

En vertu d'un acte récent du Parlement, une épouse peut prendre une police sur la vie de son mari, et cette police est à l'abri de toute saisie.

FREDERICK COLE, *Secrétaire,*
MORLAND, WATSON & Cie., *Agents Généraux pour le Canad*

OFFICE :—385 et 387 RUE ST. PAUL, MONTRÉAL.

Surintendant :—A. TELLIER, | *Inspecteur des Agences,*—T. C. LIVINGSTON, P. L. S., Haut-Can
22 février 1868. aa—1

VIS-A-VIS L'ÉGLISE DES JÉSUITES.

LE DR. TRESTLER & FRERE,

NO. 157, *RUE BLEURY,*

Prennent la liberté d'annoncer à leurs pratiques qu'outre le Chloroforme, dont ils ont fait usage avec le plus grand succès, depuis quinze ans, ils viennent de recevoir un appareil des plus perfectionnés, pour extraire les dents et les racines sans aucune douleur quelconque, au moyen du protoxide d'azote, ou gaz hilariant. Ils espèrent que leurs efforts pour soulager l'humanité souffrante leur assureront à l'avenir l'encouragement qu'ils n'ont cessé d'obtenir jusqu'à présent.

MM. LE DR. TRESTLER & FRÈRE ont l'honneur de prévenir le public qu'ils posent les dents sur OR, LATINE et GUTTA-PERCHA d'après les méthodes les plus approuvées, sans employer ni ressorts, ni crochets. Ces dents, parfaitement solides, paraissent si naturelles que l'œil exercé d'un artiste peut s'y méprendre.

On trouve toujours chez le Dr. Trestler & Frère, PEAU ANGÉLIQUE qu'ils préparent eux-mêmes. Cette eau, uniquement composée d'arômes et d'extraits de végétaux, a la propriété de conserver les dents et de raffermir les gencives.

Elle est particulièrement recommandée par la Faculté comme préservatif contre l'irritation que causent certaines boissons et l'usage du tabac. Elle donne à la bouche une odeur agréable.

L'ELIXIR ODONTALGIQUE préparé par le Dr. Trestler et Frère soulage instantanément le mal de dents et prévient la carie. Cet ELIXIR est odoriférant et n'a pas l'inconvénient des compositions corrosives employées ordinairement, qui gâtent les dents sur lesquelles on les applique, même les voisines, et brûlent les gencives.

LA POUDRE DENTIFRICE du Dr. Trestler et Frère ne contient aucun des acides qui se trouvent dans la plupart des poudres recommandées. Elle est impalpable et ne se compose que des substances propres à conserver et à entretenir les dents parfaitement saines et belles.

Le Dr. T. croit devoir surtout rappeler aux mères de familles son heureux succès pour régulariser les dents des enfants, chose à laquelle on ne pense souvent que trop tard.

DR. C. F. F. TRESTLER, } DENTISTES.
H. R. S. TRESTLER, }
Montréal, 9 Nov. 1868. 1

IMPORTANTE DECOUVERTE !

M. J. O'RIELLY

Ayant tout récemment découvert un moyen efficace de donner aux portraits photographiés la couleur de la peau, est heureux d'annoncer qu'il l'avenir il donnera cette couleur à ses photographies quand on le désirera, sans toutefois augmenter ses prix, qui sont d'ailleurs TRÈS-MODÉRÉS.

L'atelier de M. J. O'RIELLY est au coin des rues St. Laurent et Lagauchetière.
17 nov. 1868. aa—8

ESSAYEZ-LES !

LES SALLES A DINER DE GLASGOW

SONT OUVERTES AU
No. 14, Rue St. Joseph, près la Rue McGill.

HUITRES apprêtées de toutes les façons, venant directement de Baltimore. On sert le meilleur plat de soupe aux Huitres, d'Huitres rôties ou en écailles, que l'on puisse trouver en ville, pour le même prix. Lunch, 10c à 15 cents. Dîner, 25c. Pension, $3.50 par semaine. Aussi, la meilleure qualité de Cigares, Tabac à fumer et à mâcher. Deux ou trois messieurs peuvent se procurer des chambres avec ou sans la pension. Entrée privée.
27 nov. cm—17

MAGASIN A LOUER.

UN MAGASIN de première classe, formant le coin des rues Ste. Catherine et Amherst.
Possession immédiate.
S'adresser à
AUGUSTIN ROBERT,
373, Rue Ste. Catherine.
27 jan. jno—65

SIROPS ! SIROPS ! SIROPS !

CITRON, ORANGE,
GINGEMBRE, VANILLE,
FRAISE, ANNANA,
FRAMBOISE SALSEPAREILLE,
Etc., Ect., Etc.

ESSENCES ! ESSENCES ! ESSENCES !
Citron, Ratafia, Canelle, Clous de Girofle, Orange, Vanille, Etc., de qualité supérieure, en Gros et en Détail.

J. GOULDEN, Droguiste,
(Près du Marché) 177 et 179 Rue St. Laurent.
23 décembre 1868. aa—38

COMPOSITION DE HORSFORD

POUR FAIRE LEVER LE PAIN

LE BARON LEIBIG dit, en parlant de cette composition :—" Le pain n'a point le goût aigre, se digère aisément, et a un goût délicieux.

A vendre par
H. J. Benallack, M. Burke, W. Clarke, R. Foster, et R. Birks, et en gros par
WALTER MARRIAGE.
8 Jan am—42

La Société Permanente de Construction du District de Montréal.

LES Actionnaires de la Classe C. de cette Société peuvent retirer de suite le montant de leurs parts en payant un intérêt de SIX POUR CENT par AN jusqu'à PREMIER MAI prochain, (époque où ces parts seront payables) et en payant leurs versements jusqu'au PREMIER AVRIL prochain exclusivement.

Ils ont aussi le droit de les convertir permanentes.

Par ordre,
P. A. FAUTEUX,
Sec.-Trésorier
Montréal, 12 décembre 1868 —30

BAINS TURCS & RUSSES

MONTRÉAL ;
255, RUE DORCHESTER,
(en face du Couvent des Sœurs de la Miséricorde)

Pour plus amples détails, voir les circulaires, expédiées à demande.

DR. G. S. DE BONALD.
Juin 1868. aa—

A LOUER.

Ce spacieux MAGASIN, récemment occupé par Archibald McFarlane, No. 450, faisant face aux rues St. Paul et des Commissaires, dans la partie centrale des affaires, avec bon bureau, palan, etc. Possession immédiate. S'adresser à
JOHN PRATT & CIE.,
453, Rue St. Paul.
21 janv. 1869 tps-jno-60

COMPAGNIE
D'ASSURANCE MUTUELLE
CONTRE LE FEU
DE LA
CITE DE MONTREAL.

DIRECTEURS.

BENJAMIN COMTE, ECR.

R. A. R. HUBERT, ECR., | AND. LAPIERRE, ECR.,
HUBERT PARÉ, ECR., | J.-BTE. HOMIER, ECR.
NARCISSE VALOIS, ECR. | N. VILLENEUVE, ECR.
JAMES E. MULLIN ECR., | FERD. PERRIN, ECR.

Le principe sur lequel est basée notre Assurance Mutuelle est certainement le plus économique et le plus sûr ; chaque année l'a prouvé depuis 1850.

Système d'assurance a encore l'avantage d'être national, puisque se sont des Canadiens qui s'assurent entr'eux, et se dispensent ainsi d'aller verser leur primes en des mains étrangères.

D'ailleurs, les compagnies d'assurances basées sur un autre principe, reconnaissent l'excellence du système mutuel, et il ne peut y avoir de danger que dans l'imprudence ou l'inexpérience des administrateurs et de la direction, ce qu'a fort bien compris notre Assurance Mutuelle en choisissant des Directeurs expérimentés, et qui savent comment éviter les inconvénients et parer aux défectuosités qui existaient avant 1850. Ajoutons à cette garantie la prospérité croissante de la société actuelle depuis les quelques années qu'elle existe, et nous sommes certains d'un succès constant et marqué pour l'avenir, et cela sans augmenter les taux d'assurance qui ne sont guère que la moitié de ceux qu'on exige dans les autres sociétés.

Le Bureau de la Compagnie est au No. 2, rue St. Sacrement.

ALFRED DUMOUCHEL,
Secrét.-Trésorier,
21 Oct. 1867. aa—43

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il a en main un assortiment des plus choisis de LAMPES, CHEMINÉES et APPAREILS, etc., aussi SAVON et CHANDELLES qu'il vendra à très BAS PRIX en gros et en détail.

S. BÉLIVEAU,
226, Rue St. Laurent
18 nov. cm—9

HUILE DE CHARBON, LAMPES, ETC.

LE soussigné a l'honneur de remercier ses nombreuses pratiques de l'encouragement qu'il a reçu, et annonce qu'il vient de recevoir en grande quantité et qu'il vendra à BIEN BON MARCHÉ : HUILE DE CHARBON, LAMPES de toutes espèces, CHEMINÉES, etc.

EDMOND LAFLAMME,
No. 99, Rue St. Joseph
Enseigne de la GROSSE LAMPE.
7 déc. bm—25

A VENDRE

UN MAGASIN et une RÉSIDENCE de CAMPAGNE, une place d'affaires avantageable, dans le village de St. REMI, consistant en un magasin de première classe, avec une résidence y comprise, et une maison détachée ci-devant occupée par H. McGILL & CIE. Termes faciles et titres incontestables. Pour les conditions s'adresser chez MM.

BUREAU ET NORMANDEAU,
Notaires, etc.
63, Rue St. François-Xavier
2 octobre jno—108

AVENDRE

DEUX MAISONS en brique à deux étages, de deux logements chaque, bien finies, sur la rue Ste. Elizabeth
UNE MAISON en brique à deux étages, deux logements, sur la rue des Allemands.
UNE MAISON en pierre de taille sur la rue St. Laurent, partie en magasin et partie en logements.

S'adresser, pour plus amples informations, à
C. QUEVILLON,
ou à J. BARSALOU.
1er août 1868 jno—81

PILULES DE FER, formule Vallet, chez les Docteurs D'ORSONNENS & GAUTHIER, 130 et 132, Rue St. Laurent.
Montréal, 23 janvier 1868. aa—4

Graines !! Graines !!!

J